Un bel été assuré !
CROIX BLEUE CANASSURANCE
Un plus dans votre vie.
(514) 286-8403

La Presse
LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

SKI-VOILE-VÉLO
OBERSON
• Laval • Pointe-Claire • St-Sauveur • Cowansville • Repentigny • Granby • St-Jean • Gatineau • Montréal • Greenfield Park • Sherbrooke •

Aujourd'hui: Nuageux, une ou deux averses
Minimum 16° Maximum 26°
Demain: Généralement ensoleillé DÉTAILS PAGES SPORTS

• MONTRÉAL, MERCREDI 27 JUIN 1990 106e ANNÉE Nº 243 72 PAGES, 6 CAHIERS

Hors de la zone métropolitaine, 50 cents
Îles de La Madeleine, 1.00 35¢

Aujourd'hui



S 7 EXPOS 6 CUBS 5

Jerry Goff frappe son premier circuit dans les majeures et tranche en faveur des Expos, qui demeurent à un demi-match de la tête.

A 3 SAINT-AMABLE

Un mois après que l'incendie de Saint-Amable eut été déclaré officiellement éteint, les pneus brûlent toujours sous le sable du dépotoir.

B 1 L'APRÈS-MEECH

Selon le ministre Gil Remillard, les Québécois, s'ils veulent survivre, se doivent d'agir après l'échec de Meech, mais dans la continuité.

Sommaire

Annonces classées
immobilier ... D1 à D8
marchandises ... D8, D9
emplois ... D9 à D12
automobiles ... D12 à D14
propositions d'affaires ... E7
Alim. Consom. ... C1 à C5
Arts et spectacles
informations ... B4 à B8
horaires ... B5 à B7
Bandes dessinées ... D5
Bridge ... D10
Carrières et prof. ... C6 à C8
Décès ... D16
Économie ... cahier E
Éditorial ... B2
Êtes-vous observateur? ... D1
Feuilleton ... D3
Horoscope ... D2
Le monde ... B3
Mots croisés ... D13
«Mot mystère» ... D11
Radio Télé ... B4, B5
TABLOÏD SPORTS
Buck Rodgers ... 6
Mots croisés ... 10



La CECM renonce à imposer le français dans les corridors de ses écoles

ANDRÉ PRATTE

Les élèves de la CECM seront tenus de parler français durant les cours et les activités organisées par l'école, mais l'obligation de parler français ne s'étendra pas à leurs activités privées. C'est ce qui ressort du projet de politique linguistique sur lequel les commissaires voteront ce soir, document dont *La Presse* a obtenu une copie.

Ce projet est une version amendée de celui qui avait été publié au début du mois d'avril. Deux articles de ce projet avaient provoqué une vive controverse. Le premier proposait que soit inscrite dans les règlements des écoles «l'obligation de parler français sur les lieux de l'école et dans toutes les activités scolaires organisées en dehors de ces lieux.» Le second suggérait que les écoles qui ont de la difficulté à assurer un environnement français mettent en place, «lorsque nécessaire, les règles de discipline qui recréeront cet environnement.»

L'article 19 du projet amendé prévoit l'inclusion dans les règlements des écoles de «l'obligation pour les élèves de communiquer en français en tout temps et en toute occasion avec le personnel de l'école de même qu'entre eux, durant les cours, durant les activités culturelles, sportives et sociales organisées par l'école et dans la prestation des services de consultation personnelle.»

Le projet reprend donc les balises suggérées par la Commission des droits de la personne du Québec. Au cours des audiences publiques tenues par la CECM il y a un mois, la Commission avait fait savoir que la CECM violerait la Charte des droits et libertés de la personne si elle imposait l'usage du français en dehors des activités organisées par l'école.

Pour ce qui est des situations autres que celles prévues dans l'article 19, l'article 20 du projet indique que les écoles devront s'en remettre à des «moyens incitatifs». En vertu de l'article 21, les écoles qui ont de la difficulté à assurer un environnement français pourront prendre «les mesures appropriées qui recréeront cet environnement, mesures conformes aux usages des écoles».

Ce libellé est celui qu'avait proposé, au cours des audiences publiques, le Comité consultatif des groupes ethniques de la CECM.

Les «mesures appropriées», a expliqué hier soir à *La Presse* le président de la CECM, Michel Pallascio, devront respecter les

VOIR CECM EN A 2

Mulroney perd trois autres députés

À l'instar des conservateurs Louis Plamondon, Benoît Tremblay et Nic Leblanc, Jean Lapierre claque la porte du Parti libéral

MAURICE JANNARD
du bureau de La Presse

OTTAWA

Le Parlement fédéral a été secoué hier par une série de démissions de la part de députés qui militaient jusque-là dans les deux principaux partis du pays. Ces nouvelles défections rendent plus que probable la création du bloc «Option-Québec» à Ottawa d'ici l'automne prochain.

Le représentant libéral de Shefford, Jean Lapierre, et les députés conservateurs Louis Plamondon (Richelieu), Benoît Tremblay (Rosemont) et Nic Leblanc (Longueuil) ont annoncé chacun à leur tour leur décision par une déclaration officielle devant la Chambre des communes.

Dans la foulée de la mort du Lac Meech, les quatre députés ont fait savoir qu'ils siégeraient désormais comme indépendants et qu'ils défendraient avant tout les intérêts du Québec à Ottawa. Cela porte à six le nombre des conservateurs qui ont quitté le parti. Lucien Bouchard (Lac-Saint-Jean), François Gérin (Mégantic-Compton-Stanstead) et Gilbert Chartrand (Verdun) siègent déjà comme indépendants.

Il pourrait y avoir d'autres départs très bientôt. Le député libéral de Hull-Aylmer, Gilles Rocheleau, a fait savoir, après l'élection du nouveau chef libéral Jean Chrétien, qu'il quitterait le caucus. M. Rocheleau doit dévoiler ses intentions dans quelques jours, lorsqu'il sera de retour de vacances dans l'Ouest.

Du côté conservateur, plusieurs députés sont dans une période de réflexion profonde. Parmi eux, on remarque Jean-Pierre Blackburn (Jonquière), Lise Bourgault (Argenteuil-Papineau), Michel Champagne (Champlain) et Yvon Côté (Richmond-Wolfe).

Le départ le plus cinglant est celui de M. Lapierre, qui a blâmé directement Jean Chrétien pour l'échec du Lac Meech. Dans une lettre envoyée à M. Chrétien, le député de Shefford n'y va pas de main morte: «De concert avec vos disciples, vous avez réussi, une fois de plus, à refuser au Québec son identité légitime. Il ne fait aucun doute dans mon esprit que, sans vos basses et tortueuses manoeuvres, nous aurions le 23 juin proclamé le retour du Québec dans la grande famille canadienne. Aujourd'hui, comme tous les Québécois et toutes les Québécoises, je suis déçu, je me sens humilié et je sais que vous nous avez trahis».

En 1980, M. Lapierre avait cru à la promesse de Pierre Trudeau de renouveler le fédéralisme; il avait alors combattu le «oui». À ses collègues anglophones, qui semblaient abasourdis par ses propos, il a dit: «À ceux qui pensaient que les cinq conditions du Québec étaient abusives, je dirai que vous n'avez rien vu encore.»

Les conservateurs ont, de leur côté, resserré les rangs derrière Brian Mulroney lors d'un caucus spécial tenu en matinée. Il n'y aura pas de départ parmi les mi-

VOIR DÉPUTÉS EN A 2

Selon le juge Dubin, Ottawa devrait donner une chance à Ben Johnson

d'après CP et AFP

OTTAWA

La commission canadienne d'enquête sur le dopage, présidée par le juge Charles Dubin, estime, dans un rapport rendu public hier à Ottawa, qu'il revient aux fédérations sportives et aux organisations olympiques, et non au gouvernement fédéral, de déterminer si le sprinter Ben Johnson pourra ou non reprendre la compétition.

La suspension de deux ans décrétée par la Fédération internationale d'athlétisme amateur (FIAA) à l'encontre de Ben Johnson, déchu de sa médaille d'or du 100 m après avoir subi un contrôle positif aux jeux Olympiques de 1988, arrive à expiration le 24 septembre, et si la recommandation de la commission est acceptée, tout porte à croire que le sprinter pourra recommencer à concourir pour le Canada dans un avenir assez proche.

La commission, qui a clos ses travaux en septembre dernier après neuf mois d'audiences, a estimé que le gouvernement canadien devrait continuer de priver Johnson de toute subvention, mais que ce dernier devrait pouvoir de nouveau faire valoir ses arguments devant «un arbitre indépendant».

Dans son rapport de 638 pages, la commission, chargée de conseiller le gouvernement canadien sur la politique à suivre, souligne que l'utilisation de substances dopantes par les sportifs est un problème si sérieux qu'il a entraîné «une crise morale dans le sport», aussi bien au niveau canadien que mondial».

«Les athlètes qui ont triché doivent être tenus entièrement responsables des torts qu'ils se sont causés à eux-mêmes et qu'ils ont causés au sport en général, mais ils ne peuvent être considérés comme les seuls responsables», écrit le juge Dubin, citant en premier lieu les entraîneurs,

VOIR JOHNSON EN A 2

● S 1: Le commentaire de Gilles Blanchard

● B 1: Martial Asselin lieutenant-gouverneur

ANTONIO LAMER NOMMÉ JUGE EN CHEF



Le nouveau juge en chef de la Cour suprême, Antonio Lamer, photographié hier avec le premier ministre Mulroney. PHOTO CP

Âgé de 57 ans, il succède au juge Dickson à la tête de la Cour suprême

La Presse, *PC et CP*

Le juge Antonio Lamer, doyen des trois juges québécois de la Cour suprême du Canada, deviendra le 1er juillet juge en chef du plus haut tribunal du pays. Il succédera au juge en chef Brian Dickson, âgé de 74 ans, qui prendra sa retraite dimanche prochain.

«Le juge en chef Dickson me lègue une cour en excellent état, a déclaré M. Lamer après avoir posé pour les photographies d'usage dans le bureau du premier ministre Mulroney. Je pense que s'il me faut poursuivre un objectif, ce sera de maintenir le bateau sur le cap tracé par le juge en chef, ce qui ne sera pas une tâche aisée.»

La plupart des observateurs avaient prévu ce choix, puisqu'en dépit de son âge relativement peu avancé, le juge Lamer ne le cédait qu'au juge Dickson en matière d'ancienneté parmi les neuf juges de la Haute cour, et que c'était au tour du Québec de prendre la barre. Le juge Lamer avait été nommé à la Cour suprême le 28 mars 1980 par le premier ministre libéral Pierre Trudeau.

«J'imagine qu'en tant que doyen, j'avais un avantage», a-t-il admis hier.

VOIR JUGE EN A 2

Fini les armes automatiques

d'après CP et PC

OTTAWA

En vertu d'un projet de loi déposé aux Communes hier par la ministre de la Justice Kim Campbell, il sera interdit aux Canadiens d'importer et d'avoir en leur possession des armes automatiques converties en armes semi-automatiques. Les personnes qui se risqueront à procéder à une conversion de ce genre seront passibles de cinq ans de prison.

Toutefois, les Canadiens qui auront de telles armes en leur possession avant l'entrée en vigueur de la nouvelle législation ne seront pas inquiétés.

En déposant son projet de loi sur le contrôle des armes à feu, Mme Campbell a annoncé la mise sur pied d'un comité consultatif chargé de définir les armes qui devront être interdites et de préparer des recommandations sur la façon d'adapter la législation fédérale aux lois provinciales.

Outre l'interdiction des armes automatiques, la capacité des chargeurs sera réglementée et ne devra pas dépasser cinq ou dix balles, suivant le type d'arme.

L'auteur de la tuerie de l'École polytechnique de Montréal, Marc Lépine, avait utilisé une carabine semi-automatique de calibre .223 munie d'un chargeur de 30 balles. En principe, ce type d'arme ne sera pas interdit par la nouvelle loi, même si le ministre a laissé entendre qu'il pourrait l'être si le comité consultatif juge bon de l'ajouter à la liste.

«Ces mesures visent à empêcher les personnes qui ne doivent pas en posséder de se procurer des armes à feu, a souligné Mme Campbell, tout en en encourageant l'utilisation sûre et responsable par ceux qui seront autorisés à s'en servir.»

À propos de l'interdition des armes de type militaire automatiques ou la transformation de celles-ci en armes semi-automatiques, le ministre a déclaré: «Nous avions cette préoccupation avant la fusillade de l'École polytechnique de Montréal, où 14 jeunes femmes ont perdu la vie, et nos inquiétudes n'ont cesse de croître depuis».

Plus tôt au cours de l'année, la Fédération canadienne des municipalités avait adopté une résolution unanime requérant l'interdiction des armes à feu militaires et paramilitaires.

Les mesures destinées à empêcher que les armes à feu ne tombent dans de mauvaises mains comprennent notamment l'examen plus poussé des postulants: toute personne qui demandera l'autorisation d'acquérir une arme à feu devra fournir une photographie ainsi que le nom de deux personnes qui répondront d'elle. De plus, le permis ne sera pas délivré avant un délai de 28 jours, pour permettre une évaluation approfondie de la demande.

Le projet de loi, qui tient compte des dispositions de la Charte canadienne des droits et libertés, a été rédigé à la suite de consultations approfondies avec les provinces, la police, des étudiants, des associations sportives et des organismes intéressés aux armes à feu.

VOIR ARMES EN A 2

PARIS À PARTIR DE 349$ TAXE EN SUS VOL ALLER-RETOUR SÉJOUR 1 À 4 SEMAINES
NANTES 349$ TAXE EN SUS VOL ALLER-RETOUR DÉPARTS 02 et 09 JUILLET SÉJOUR 1 À 4 SEMAINES
ACHAT-RACHAT RENAULT CITROËN À PARTIR DE 599$ 23 JOURS
Nouvelles Frontières
288-4800
800 EST, DE MAISONNEUVE (MÉTRO BERRI)
AUTRES DESTINATIONS: LYON • TOULOUSE • LONDRES

SUITE DE LA UNE

CECM

La CECM renonce à imposer le français dans les corridors de ses écoles

balises fixées par l'article 19. «L'article 19, c'est la base. Pour nous, c'est évident que toute mesure doit respecter le cadre prescrit par la Commission des droits de la personne».

Outre ces changements aux articles les plus controversés, le projet de politique linguistique qu'étudieront les commissaires ce soir reprend la plupart des 29 mesures proposées dans le projet original, avec des changements souvent mineurs. Quelques nouvelles mesures ont été ajoutées.

Ainsi, on demande aux directions d'école de favoriser les échanges avec les élèves sur le contenu et l'application de la nouvelle politique. On exige aussi que les parents et les membres des communautés culturelles soient associés aux travaux et objectifs des comités de valorisation du français qui seront mis sur pied dans toutes les écoles secondaires (si ce n'est déjà fait).

La politique prévoit que le stage en classe d'accueil sera prolongé au-delà des dix mois réglementaires pour les jeunes allophones qui n'ont pas acquis une connaissance fonctionnelle du français. Cette mesure s'appliquera cependant «sous réserve des moyens financiers disponibles».

Un article du projet original faisait de la capacité de s'exprimer dans un français correct un critère d'engagement dans toutes les catégories d'emploi à la CECM. Conformément aux représentations de nombreux organismes, le projet amendé précise que «la capacité exigée variera avec la nature de la fonction et avec les responsabilités de communication».

Le projet original suggérait l'organisation de cours d'enrichissement permettant l'étude des grands auteurs de la langue française. Le projet revu propose aussi des cours d'enrichissement qui feront connaître les grands oeuvres de la littérature étrangère, «en particulier celles dont l'origine nationale peut donner un sentiment d'identité et de fierté aux différents groupes ethniques de l'école.» □

DÉPUTÉS

Mulroney perd trois autres députés

nistres venant du Québec. Réagissant aux trois défections dans son parti, M. Mulroney a indiqué que les députés avaient tous loué son courage personnel dans la défense des intérêts du Québec.

«Ils n'avaient aucun reproche à faire de mon gouvernement, à mon parti ou à mon égard, a déclaré le premier ministre aux journalistes. Les députés ont clairement indiqué qu'ils s'en prenaient aux coupables qui ont saboté le Lac Meech.»

Auparavant, en Chambre, M. Mulroney avait affirmé que, lors des prochaines élections, les Canadiens se rappelleraient ceux qui avaient défendu les intérêts du Québec et l'unité du Canada en juin 1990. Cette attaque visait bien sûr Jean Chrétien.

La nouvelle composition de la Chambre des communes est maintenant la suivante, sur un total de 295 élus: 159 conservateurs, 80 libéraux, 43 néo-démocrates, 9 indépendants et un réformiste de l'Ouest; il y a trois sièges vacants.

Comme pour faire vite oublier aux Québécois l'échec de l'entente, M. Mulroney a nommé M. Antonio Lamer juge en chef de la Cour suprême du Canada et le sénateur Martial Asselin au poste de lieutenant-gouverneur du Québec.



Trois députés québécois ont quitté hier le caucus conservateur pour siéger comme indépendants. Il s'agit, de gauche à droite, de Louis Plamondon (Richelieu), Benoit Tremblay (Rosemont) et Nic Leblanc (Longueuil). Le député de Shefford, Jean Lapierre (à droite), a quant à lui quitté la formation libérale. PHOTOS CP

En quittant les rangs conservateurs, le député Plamondon a souligné qu'il pourrait éventuellement joindre un nouveau parti qui agirait à titre de bloc québécois à Ottawa. Cette formation pourrait être dirigée par Lucien Bouchard, mais une décision en ce sens ne surviendra qu'à la fin de l'été.

M. Plamondon a parlé des échecs passés du Québec et des tromperies orchestrées par le clan Trudeau. «Le peuple québécois n'acceptera plus de se laisser imposer une vision du Canada désuète, dépassée, médiévale. Toute bonne chose a une fin, et le rideau se lève sur la tragi-comédie fédérale.»

Pour sa part, Benoit Tremblay a souligné le besoin de refaire les institutions fédérales et le désir de travailler pour un Québec accueillant. «Nous allons nous donner un pays qui nous rassemble, ce sera un pays, j'en suis convaincu, ouvert sur le monde, prêt à collaborer avec ses voisins et avec tous les peuples.»

M. Tremblay quitte aussi son poste de secrétaire parlementaire du ministère de l'Industrie et de la Science, qui lui valait un supplément annuel de 10000$ à son salaire de député.

Le député de Longueuil, Nic Leblanc, à qui l'on prête l'intention de se porter candidat à la mairie de cette ville, a affirmé quant à lui: «Nous devons chercher une autre voie. Or, en tant que Québécois, je suis convaincu qu'elle doit d'abord être définie par les Québécois et les Québécoises».

Les Communes doivent ajourner aujourd'hui la session pour les vacances d'été. □

JUGE

Âgé de 57 ans, il succède au juge Dickson à la tête de la Cour suprême

Charles Gonthier et Claire L'Heureux-Dubé étaient les autres candidats du Québec, et Gérard La Forest était également considéré comme un choix possible en sa qualité de francophone du Nouveau-Brunswick.

Les règles de la Cour suprême n'exigent toutefois pas la nomination du doyen des juges comme juge en chef. Rien n'oblige non plus le premier ministre à choisir un juge en chef parmi les juges de la Cour suprême déjà en place. Il s'agit cependant là d'une pratique bien établie.

Le premier ministre Mulroney a également rétabli l'alternance anglophone-francophone observée entre les années 30 et 80. Cette tradition avait été brisée par la nomination du juge Dickson, qui remplaçait un autre juge en chef anglophone, Bora Laskin.

Le dernier juge en chef québécois fut Gérald Fauteux, qui démissionna en 1974.

En plus d'être le porte-parole du tribunal, le juge en chef de la Cour suprême décide notamment si une cause sera entendue par cinq, sept ou les neuf juges de la cour, quels juges entendront une affaire et qui rédigera l'opinion du tribunal (bien que chaque juge soit libre d'émettre une opinion dissidente). Il devient aussi automatiquement président du Conseil canadien de la magistrature.

Réactions

Le Barreau du Québec s'est réjoui à l'annonce de cette nomination.

«C'est quelqu'un qui a toujours été très près du barreau et de ses membres, a déclaré hier la bâtonnière Sylviane Borenstein. C'est un homme très accessible, que le barreau respecte.»

Le Barreau du Québec aurait été déçu si l'alternance n'avait pas été suivie cette fois-ci encore, a indiqué Me Borenstein.

Le juge Claude Bisson, qui a succédé au juge Lamer à la tête de la Cour d'appel du Québec, était manifestement très favorable à la nomination de son collègue, «un grand juriste, un juge depuis maintenant bientôt 21 ans, donc d'une très grande expérience, qui a fait sa marque à la Cour suprême». Le juge Bisson note que le juge Lamer, qui a souvent eu la même approche que le juge Dickson, apportera certainement beaucoup au poste névralgique qu'il assumera. «Nous, du Québec, pouvons nous réjouir, car c'est le premier Québécois à devenir juge en chef depuis 1973. On se félicite.»

Deux autres juges de la Cour d'appel, le juge Jean-Louis Baudoin et le juge Morris Fish, se sont dits très heureux de cette «excellente nomination d'un juge qui a apporté une contribution majeure au développement de la jurisprudence».

«Bravo!», de lancer spontanément Me Michel Massicotte, président de l'Association des avocats de la défense de Montréal. «Je suis absolument ravi qu'un avocat de son expérience, de son calibre, avec une formation de criminaliste, qui a rendu des décisions fort importantes, surtout au niveau de la Charte, devienne juge en chef. Nous sommes contents de le voir accéder à ce nouveau poste, sans compter que c'est un Québécois.»

Me François Aquin, avocat montréalais et collègue d'université du juge Lamer, pense qu'il sera un excellent juge en chef. «Je suis convaincu qu'il y jouera un rôle très important. Il a eu une carrière bien remplie en tant que juge, ayant siégé à la Cour supérieure, à la Cour d'appel et à la Cour suprême. Il représente bien la 'raisonnabilité' juridique. Il a la capacité de faire de la Cour suprême un corps cohérent.»

Le juge Lamer, qui est âgé de 57 ans, peut demeurer à la tête de la Cour suprême jusqu'en 2008, lorsqu'il atteindra 75 ans, l'âge de la retraite obligatoire. Il pourra partir avant, mais il devra rester jusqu'à l'âge de 65 ans pour avoir droit à sa pension.

«Disons que pour l'instant, j'entends accomplir huit ans, puis je verrai», a-t-il déclaré.

Le juge Lamer est né à Montréal le 8 juillet 1933. Il a fait ses études au Collège de Saint-Laurent et à l'Université de Montréal avant d'être admis au Barreau du Québec, en 1957.

Il a pratiqué le droit avec, notamment, Me Philip Cutler et Me Jacques Bellmare, en plus d'enseigner à la Faculté de droit de l'Université de Montréal.

Le juge Lamer a fondé l'Association des avocats de la défense du Québec et a été président national de la section de droit criminel de l'Association du Barreau canadien. En juin 1974, il a été élu président de la Société de criminologie du Québec et membre du conseil d'administration de la Fondation canadienne des droits de la personne.

Il a été nommé vice-président de la Commission canadienne de la réforme du droit en 1971 et en est devenu président en 1976.

Il a également servi comme conseiller spécial du ministre de la Justice du Québec pour la réorganisation des tribunaux québécois.

Le juge Lamer a été nommé à la Cour supérieure du Québec le 19 décembre 1969, et à la Cour d'appel le 17 mars 1978.

Jurisprudence

Me Borenstein a rappelé comment une opinion dissidente du juge Lamer au début des années 80, dans un jugement sur une cause de pension alimentaire, avait fait jurisprudence au Québec.

La majorité des juges avaient statué qu'un ex-mari payant une pension alimentaire à une femme qui ne tentait pas vraiment de s'intégrer sur le marché du travail devait continuer à le faire.

Le juge Lamer avait plutôt soutenu qu'il appartenait à l'État de voir aux besoins de cette femme, et non pas à son ex-mari.

«Il apportait un raisonnement civiliste, a déclaré Me Borenstein. Depuis, bien des juges du Québec ont trouvé qu'ils pouvaient raisonner de la même façon.»

En temps que juge en chef de la Cour suprême, le juge Lamer sera également Gouverneur général suppléant, président du Conseil canadien de la magistrature et président du Conseil consultatif de l'Ordre du Canada.

Le premier ministre Mulroney devra encore nommer un nouveau juge pour compléter le banc de neuf magistrats. Il devra le choisir parmi les juges des cours supérieures de l'Ouest du pays, ou parmi les avocats inscrits depuis au moins 10 ans au barreau d'une de ces provinces.

Traditionnellement, la Cour suprême doit compter trois juges de l'Ontario, deux de l'Ouest et un des provinces de l'Atlantique. Les trois autres juges doivent obligatoirement venir du Québec. Le juge en chef Dickson était originaire de l'Ouest. □

ARMES

Fini les armes automatiques

Dans le but d'accélérer l'adoption du projet de loi, l'automne prochain, le ministre a l'intention d'inviter le comité permanent de la Justice des Communes à tenir des audiences au cours de l'été.

«Avec la collaboration des provinces, a ajouté Mme Campbell, j'ai l'intention d'obliger tous les futurs propriétaires d'armes à feu à suivre un cours de maniement.» Enfin, le coût d'un permis d'acquisition sera d'au moins 50$.

Réactions

M. Lorne Rowe, président de Safeguard, un lobby représentant les collectionneurs et propriétaires d'armes à feu, a affirmé qu'il était inutile d'interdire les armes automatiques, puisqu'elles pouvaient très facilement être transformées en armes semi-automatiques.

M. Rowe s'est aussi vigoureusement opposé à la proposition du ministre de la Justice d'ajouter d'autres types d'armes à la liste d'interdiction.

«Nous sommes très déçus, a-t-il dit, de constater que la ministre pense encore que ce sont les armes qui causent le problème plutôt que les individus.»

À ce propos, le «Collectif masculin contre le sexisme» affirme que ce projet de loi évite entièrement le fond de la question. «Ce n'est pas une arme automatique mais *un homme* qui a tué les 14 femmes de Polytechnique, a déclaré Martin Dufresne, secrétaire du CMCS. Le geste de Marc Lépine a été maquillé et est aujourd'hui récupéré dans le contexte d'une société profondément misogyne, où la violence imposée aux femmes par les hommes et par l'État sert à les terroriser et à leur supprimer des droits.

Les critiques libéral et néo-démocrate, Derek Lee et Svend Robinson, ont endossé les propositions de Mme Campbell, quitte à y revenir après avoir étudié plus en profondeur le projet de loi et la réglementation qu'il implique.

De son côté, le directeur de l'Association canadienne des chefs de police, M. Don Cassidy, qui a longtemps demandé l'interdiction des armes automatiques, s'est dit satisfait. «Tout cela représente un pas dans la bonne direction», a-t-il commenté.

Pour Michel Ouellette, président de la Fédération québécoise de tir, il n'y a pas de quoi fouetter un chat. «Le projet de loi est relativement bien fait, mais il reste à savoir s'il sera applicable. On ne peut pas être contre la vertu. Mais les règlements ont pour effet d'embêter ceux qui veulent se procurer une arme pour en faire un usage légal et n'inquiètent pas du tout les criminels, qui peuvent acheter toutes les armes qu'ils veulent au marché noir. Je suis donc sceptique quant à l'application de la loi.

«Pour ce qui est de la limitation du nombre de balles à cinq ou dix par chargeur, c'est un canard boiteux. Il est très facile d'acheter un plus gros chargeur aux États-Unis. Cela peut même se faire par la poste. N'importe quel magazine spécialisé offre pour quelques dollars des mécanismes qui permettent de transformer une arme semi-automatique en arme automatique.»

La Fédération québécoise de tir groupe 5000 membres, qui pratiquent 23 disciplines olympiques.

J. Marcel Lefebvre, nouveau président de l'Association des chefs de police du Québec, affirme quant à lui: «Nous avons toujours été en faveur d'un meilleur contrôle des armes de combat. Elles n'ont aucune fonction sportive. Une interdiction totale ne permettra pas de les éliminer complètement du marché, mais nous pouvons en diminuer la quantité. La manière la plus efficace d'arriver à ce résultat est d'établir clairement le lien de possession du producteur au consommateur. La nouvelle règlementation sur la dynamite, qui s'inspire des mêmes principes, a donné de bons résultats.»

En ce qui concerne le «délai de réflexion» entre l'émission d'un certificat de propriété et l'achat proprement dit de l'arme, M. Lefebvre doute qu'il soit suffisant pour permettre aux service policiers de faire une bonne enquête sur l'acquéreur. «Je sais que la GRC et la SQ, dont c'est la responsabilité, sont déjà surchargées de travail», fait-il remarquer.

Enfin, pour Michel Lévesque, vice-président de l'Association des étudiants de Polytechnique, la législation semble à première vue insuffisante: «Nous demandons l'interdiction des armes automatiques et semi-automatiques. Pour l'instant, nous ne pouvons pas nous prononcer avant d'avoir étudié le projet de loi en profondeur. Nous verrons s'il aura un impact sur la limitation des armes de combat». □

JOHNSON

Selon le juge Dubin, Ottawa devrait donner une chance à Ben Johnson

Le rapport comporte 70 recommandations, qui vont de la façon dont Ben Johnson devrait être traité aux moyens que devraient adopter les organismes sportifs pour s'assurer que les athlètes n'utilisent pas de drogues interdites. Outre celles qui ont été mentionnées plus haut, en voici les principales:

- les subventions gouvernementales aux sports devraient se fonder sur l'importance de la participatipon, au lieu de viser seulement les gagnants ou les athlètes d'élite. Les organismes recevant des subventions devraient être requis de respecter les règlements régissant le contrôle du dopage;
- ce sont les organismes sportifs, et non le gouvernement fédéral, qui devraient déterminer qui est habilité à concourir;
- le gouvernement fédéral devrait resserrer les contrôles juridiques sur les stéroïdes;
- le Canada devrait déterminer s'il laissera ses haltérophiles concourir internationalement, en considération de l'usage très répandu de substances interdites dans ce sport;
- la Fédération canadienne d'athlétisme devrait insister auprès de la Fédération internationale pour qu'elle fasse enquête sur les cas de dopage qui ont été portés à son attention et qu'elle intervienne le cas échéant; les pays qui ne se conformeraient pas aux règlements concernant les tests de dopage des athlètes devraient être bannis de toute compétition internationale.

Selon le rapport, le fait qu'un grand nombre d'organismes sportifs n'aient pas pris plus au sérieux le problème du dopage et n'aient pas adopté des mesures plus efficaces pour déceler et décourager l'usage de ces substances a contribué dans une large mesure à leur utilisation généralisée par les athlètes.

«Jusqu'à maintenant, la réalité de la compétition n'a jamais eu grand-chose à voir avec les nobles sentiments et les idéaux élevés des jeux Olympiques.

«Cette réalité n'était généralement pas connue jusque récemment, mais la conspiration du silence a enfin été rompue et la vérité a pu éclater au grand jour.

«La vérité n'est pas toujours plaisante.»

Pour Angella Issajenko, meilleure sprinter féminine canadienne des années 1980, qui a admis avoir utilisé des stéroïdes au cours de sa carrière, Charlie Francis est indûment fustigé par le rapport Dubin.

«Il (Dubin) semble dire que Charlie a forcé ses athlètes à se droguer et à dissimuler leurs actes, ce qui est absolument faux. Tous les athètes supervisés par Charlie prenaient des drogues parce qu'ils le voulaient bien. C'est la seule raison pour laquelle j'en ai pris, et non pas parce que Charlie m'avait ordonné de le faire.»

Ross Earl, ex-directeur du club de piste et pelouse auquel appartenait Ben Johnson, affirme quant à lui que le rapport Dubin n'offre aucune des solutions magiques sur lesquelles beaucoup comptaient.

«L'usage de stéroïdes dans les sports est une question si complexe que je ne pense pas qu'aucun être humain puisse la résoudre.»

Quant à la question de savoir si Johnson devrait ou non concourir de nouveau, l'ancien directeur du Mazda Optimist Track Club, aujourd'hui défunt, ne peut y apporter de réponse: «Il a enfreint les règles en trichant, mais tous les asutres trichaient eux aussi. Faut-il oublier et pardonner? Je ne le sais vraiment pas.»

Enfin, le registraire du Collège des médecins et chirurgiens de l'Ontario, le docteur Michael Dixon, a fait savoir que l'enquête ouverte sur les agissements du docteur Jamie Astaphan était terminée depuis un mois environ, et que ses conclusions seraient publiées sous peu. «Lorsque nous aurons pris connaissance du rapport Dubin, nous pourrons faire connaître les mesures que le Collège se propose de prendre», a-t-il précisé. □

les médecins et les autres membres de l'entourage des athlètes.

La commission s'en prend aussi à «tous les organismes encadrant le sport», qu'elle juge coupables de n'avoir pas traité assez sérieusement le problème du dopage et de n'avoir pas pris de mesures plus efficaces pour détecter et décourager l'utilisation de ces substances.

Au laxisme dans la mise en application des mesures antidopage s'est ajouté un autre laxisme dans l'investigation des cas, constate le juge Dubin, qui se dit satisfait de voir que «la vérité a pu enfin éclater au grand jour».

La commission recommande que les fonds gouvernementaux soient refusés à tout athlète pris en flagrant délit de dopage et à toute organisation sportive qui prendrait les libertés avec les considérations d'ordre moral ou éthique.

Ces mesures devraient s'appliquer, au premier chef, à l'entraineur de Ben Johnson, Charlie Francis, «qui a accepté de tricher et de mentir, trouvant que ces attitudes constituaient un mode de vie acceptable», tandis que des sanctions plus sévères devraient être adoptées par l'Ordre des médecins à l'encontre du docteur Mario Astaphan, fournisseur de toute une gamme de substances prescrites à Ben Johnson, parmi d'autres athlètes, note la commission.

Où donner de son sang

- Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les donneurs aux endroits suivants :
- à Montréal : Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 18 h;
- à Montréal : Complexe Desjardins, niveau La Place, de 10 h à 17 h;
- à Terrebonne : Commission scolaire des Manoirs, école secondaire Armand-Corbeille, 795 ouest, boul. J.-F. Kennedy, de 10 h à 16 h;
- à Rock Island (Stanstead-Beebe) : salle de l'église Notre-Dame-de-la-Merci, entrée principale de l'église, boulevard Notre-Dame, de 14 h 30 à 20 h.

La Quotidienne Tirage d'hier
à trois chiffres 701
à quatre chiffres 7299

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert du lundi au vendredi de 7 à 18h.
RÉDACTION 285-7070
PROMOTION 285-7100
COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6900
ANNONCES CLASSEES
Commandes ou corrections lundi au vendredi de 8h. à 17h. 285-7111
GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Tele-Presse 285-7306
Vacances, Voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

La Presse

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE, LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement: numéro 1400- Port de retour garanti. (USPS003692) Champlain N.Y. 12919-1518.

RENSEIGNEMENTS 285-7272

26-3-01
MERCREDI 27 JUIN 1990

LES ANNONCES CLASSÉES
La Presse
285-7111

La Presse

Lachine doit divulguer le salaire des employés de direction

Ainsi l'ordonne la la Cour du Québec

FLORIAN BERNARD

■ Dans un jugement unanime, la Cour du Québec vient d'ordonner à Lachine de divulguer les salaires de tous ses employés de direction. Il aura fallu deux appels et plus de six ans de débats et de plaidoyers pour en arriver à cette décision.

Cette longue quête d'information a débuté en août 1984 alors qu'une résidente, Mme Réjeanne Saint-Michel Piper, s'était adressée au trésorier de Lachine pour obtenir les noms et les salaires de tous les cadres et «cadres intermédiaires», de même que les coûts reliés aux dépenses de voiture. Sa lettre avait été transmise au trésorier, Me Alain Cardinal, qui avait rejeté la requête en soulignant qu'elle obligerait la ville à confectionner un document, ce qui outrepassait les exigences de la loi.

La Commission d'accès à l'information en jugeait autrement, le 13 décembre 1984, mais la ville décidait d'en appeler. Entretemps, le 12 avril 1985, Mme Saint-Michel Piper formulait une nouvelle demande, et essuyait un deuxième refus. Cette fois, la ville faisait valoir qu'elle n'était pas tenue de divulguer le salaire des «cadres intermédiaires».

Dans un deuxième jugement, la Commission d'accès à l'information ordonnait à Lachine de divulguer les renseignements demandés. Mais de nouveau, la ville décidait d'en appeler.

Finalement, il y a quelques jours, la Cour du Québec a rendu son jugement dans les deux causes. Si, d'une part, le tribunal reconnait que la ville n'est pas tenue de confectionner un document requérant un calcul ou une comparaison de renseignements, elle stipule que les renseignements demandés par Mme Saint-Michel Piper sont d'ordre public, qu'ils existent sous forme écrite dans le «livre des salaires» et qu'ils doivent être divulgués.

Elle ordonne donc à Lachine «de communiquer le salaire du directeur général, de même que celui des cadres dits intermédiaires, sous la forme d'un extrait du livre des salaires».

Lachine a obtempéré au jugement de la Cour du Québec en publiant, il y a quelques jours, le salaire annuel de ses cadres. Les 12 cadres supérieurs de la ville reçoivent un salaire annuel variant entre 42600$ et 77350$. Le maire, M. Guy Descary, touche un traitement annuel de 39999$, de même que 20000$ pour sa participation au comité exécutif de la CUM et à la Commission de sécurité publique. Il reçoit en outre 2500$ pour siéger au comité d'examen des plaintes contre la police.

Les pneus brûlent encore à Saint-Amable

La combustion des pneus oblige les autorités à pomper entre 300000 et 500000 litres d'huile et d'eau par semaine

ANDRÉ NOËL

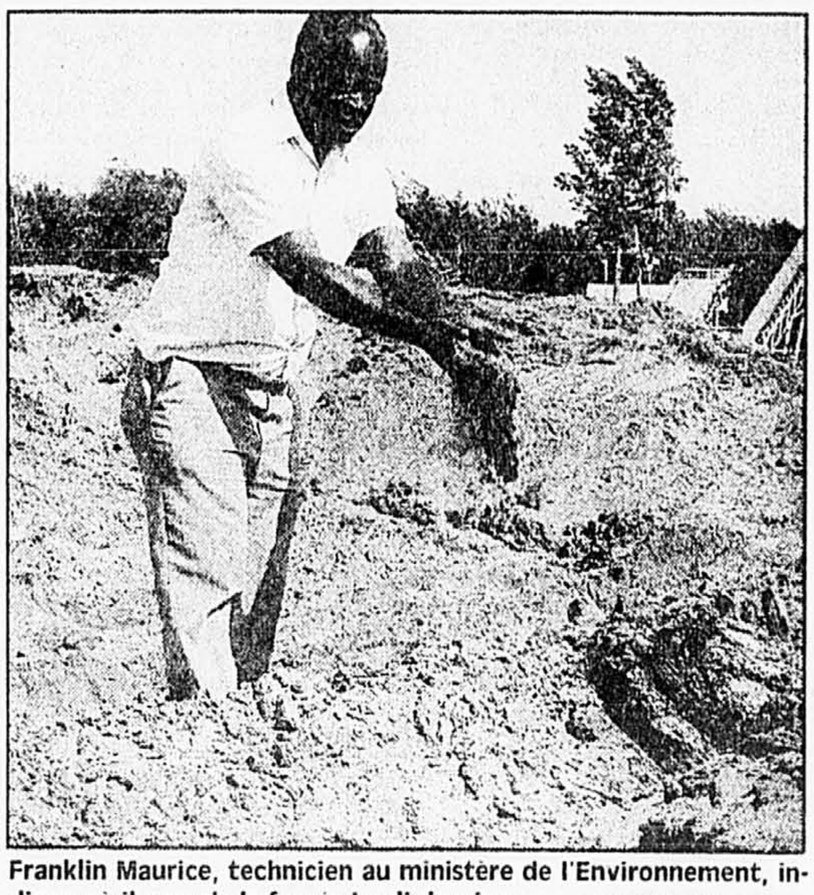
■ Les vieux pneus continuent de brûler sous le sable dans l'immense dépotoir de Saint-Amable, un mois après que l'incendie eut été déclaré officiellement éteint.

«Oui, ça brûle encore», a dit Pierre Paquin, du service industriel de la direction régionale du ministère de l'Environnement pour la Montérégie, lorsque *La Presse* l'a contacté.

«Le feu n'est pas éteint. On ne le voit pas, mais il est en dessous (du sable). Si on se mettait à *picosser* dans le tas, on verrait encore du feu. Dans les revues scientifiques, on dit que ça peut brûler comme ça pendant des mois.

«La preuve que ça brûle, c'est que l'huile provoquée par la combustion continue de couler dans les fossés, a-t-il ajouté. On pompe encore de 300000 à 500000 litres d'huile et d'eau par semaine.»

L'incendie de Saint-Amable a éclaté le mercredi 23 mai. Des experts du gouvernement québécois ont suggéré aux pompiers d'utiliser du sable pour l'éteindre, ce qui fut fait. Le maire Jacques Doyon a déclaré que l'incendie avait été officiellement éteint le samedi 26 mai à 23h07.



Franklin Maurice, technicien au ministère de l'Environnement, indique où il a vu de la fumée jeudi dernier. PHOTO JEAN GOUPIL, *La Presse*

Hier, M. Doyon a reconnu que ce n'était pas tout à fait exact. «Ce qu'on a fait... c'est qu'on a enfoui l'incendie, a-t-il dit hier. La chaleur fait en sorte que les vieux pneus continuent à se consumer. On ne sait pas combien de temps ça va durer.»

L'utilisation du sable est d'ailleurs fortement contestée par certains experts. Le sable n'a pas été utilisé à Hagersville, en Ontario, où un incendie a fait rage pendant 17 jours dans un dépotoir de pneus. Mais M. Doyon affirme que le sable était la meilleure méthode.

«Ce qui était important pour nous, c'était la santé et la sécurité des gens, a-t-il dit. La santé était en danger lorsqu'il y avait des flammes et beaucoup de fumée. Une fois l'incendie enfoui, il y a moins de danger.»

Franklin Maurice, un technicien du ministère de l'Environnement qui surveille l'ancien dépotoir, a confié qu'il voit régulièrement des volutes de fumée se dégager de la grande montagne de pneus couverte de sable. «J'en ai encore vu la semaine dernière», a-t-il dit.

André Guilbault, un opérateur de bulldozer, a expliqué que des petits cratères se forment au-dessus des pneus en fusion. Puis apparaît la fumée. «J'ai déjà vu les braises, rouges, au fond», a-t-il dit. Lorsqu'il voit de la fumée, il part avec son bulldozer pour remettre du sable.

Le propriétaire du terrain, Jean-Paul Mireault, a dit que de l'huile s'écoule parfois dans les ruisseaux environnants. «J'en ai vu jusque dans le ruisseau de l'autre côté de la route», a-t-il dit. Le dépotoir dégageait une odeur âcre lorsqu'un reporter et un journaliste de *La Presse* sont arrivés sur les lieux, hier.

Le ministère de l'Environnement estime qu'environ 3,5 millions de pneus sont entassés à Saint-Amable. «Lorsque tous les pneus auront brûlé, l'incendie va bien s'arrêter!», a dit M. Doyon. Le maire a cependant souligné que la température du brasier avait diminué dans les semaines qui ont suivi l'incendie, jusqu'à environ 400 degrés Celcius.

Le ministère a commencé à étudier des soumissions de divers entrepreneurs qui veulent caractériser le dépotoir et le décontaminer. Pour l'instant, il se fait seulement du pompage, presque à chaque jour.

La navette fluviale (pour piétons et cyclistes) fera bientôt le lien entre Montréal et Longueuil

PIERRE BELLEMARE

■ Les maires Jean Doré et Roger Ferland ne pouvaient pas avoir temps plus clément, hier midi, pour réaliser leur «vieux rêve» de se réapproprier le Saint-Laurent, la «richesse bleue», au profit des piétons et des cyclistes de l'île de Montréal, de Longueuil et même de l'ensemble de la Rive-Sud.

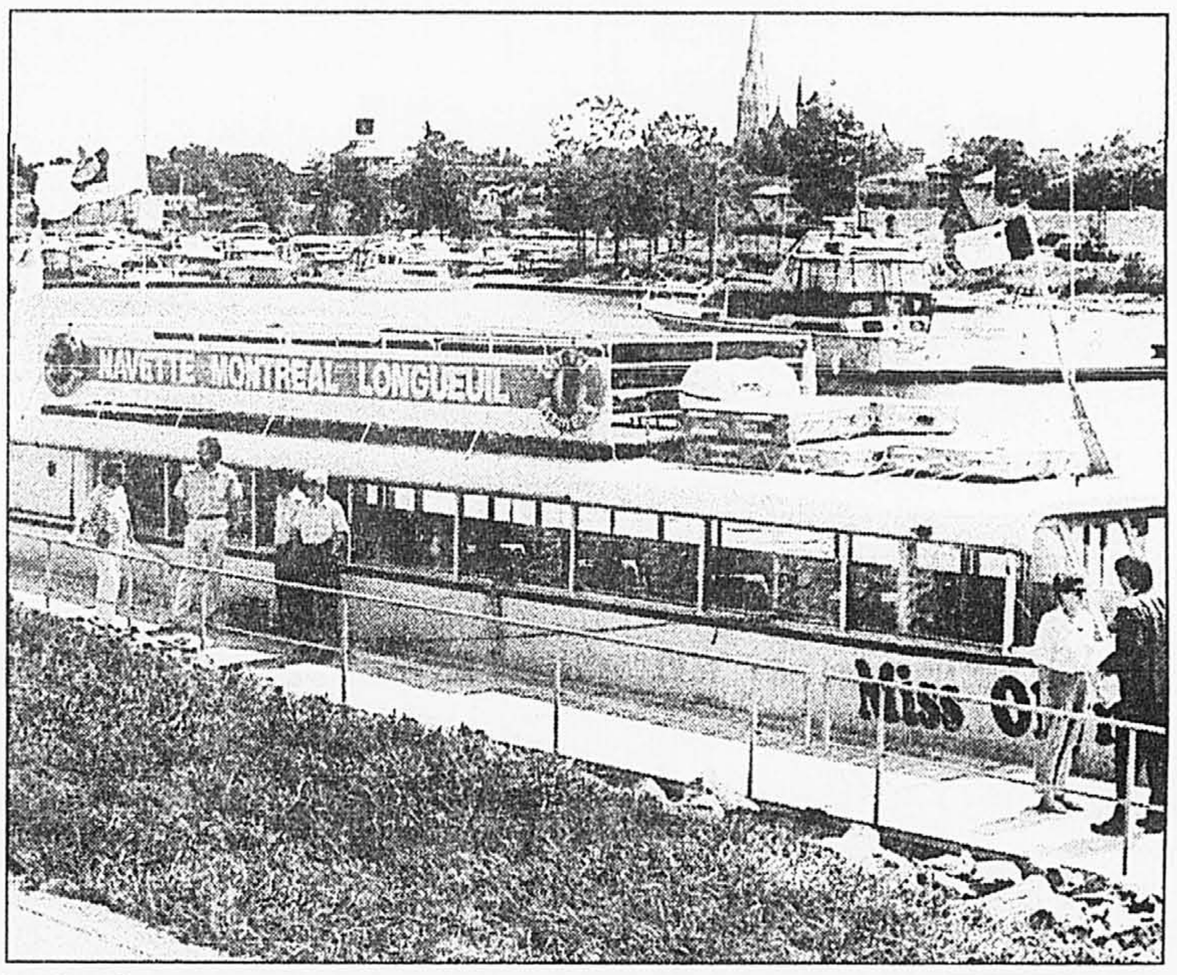
Se laissant bercer par les flots, à bord du navire Olympia, les maires de Montréal et de Longueuil respiraient d'aise sous un soleil aux allures complices. Se concrétisait ainsi leur entente de février dernier, visant à unir l'île de Montréal à la Rive-Sud par une navette fluviale.

«Les 200 kilomètres de pistes cyclables du territoire de la CUM pourront se prolonger sur la Rive-Sud, plus précisément jusqu'à la marina de Longueuil, d'où partent d'autres pistes cyclables menant jusqu'aux îles de Boucherville, via le navire Longueuil V», s'enthousiasme le maire Doré, un adepte du vélo.

Le maire de Montréal est d'autant plus satisfait que ce tracé s'adresse particulièrement aux familles et aux cyclistes de longue endurance.

Des quatre coins de Montréal, les usagers peuvent désormais se diriger au quai de l'Horloge, dans le Vieux port de Montréal, et sauter à bord de l'Olympia, où une trentaine de supports à vélos les attendent.

De là, ils voguent en direction de la marina de Longueuil et poursuivent leur randonnée jusqu'au Vieux Longueuil ou vers les îles de Boucherville. Le navire Longueuil V les attend, à Fatima, non loin du pont-tunnel L.-H.-Lafontaine, pour cette autre traversée vers les îles de Boucherville.



Le Miss Olympia. PHOTO ROBERT NADON, *La Presse*

Le maire Ferland a d'ailleurs noté que les touristes pourront profiter de ce nouveau service, qui donne un cachet particulier à la métropole et à ses banlieues de la Rive-Sud.

Le coût du transport est de 1 $ — pour un passage simple, jeunes ou vieux, vélos ou pas — et le service sera en branle du 29 juin au 8 octobre, jour de l'Action de Grâces. Différents horaires sont prévus.

Le vendredi, le premier départ est donné de Longueuil, à 17h et, de Montréal, à 18h, en alternant d'heure en heure jusqu'à 23h. Le samedi, l'Olympia quitte Longueuil à 8h et revient de Montréal à 9h, et ce jusqu'à 23h également.

Le dimanche, un aller vers Montréal à 8h et un retour vers Longueuil à 9h. Dans la semaine, on prévoit aussi un aller-retour à certaines heures. Pour renseignements, faites le 842-1053.

L'an prochain, on voudrait faire un crochet vers l'île Sainte-Hélène — en autant qu'on y aménage un quai d'embarquement — et ainsi boucler la boucle. Pour la prochaine saison, Montréal et Longueuil se partageront, à parts égales, un déficit d'exploitation qu'on estime à 114000 $.

L'enquête sur les chevaux piétine

■ L'enquête piétine dans l'affaire des 10 chevaux saisis le 18 juin à la frontière canado-américaine de Lacolle.

Huit jours après leur transport dans un enclos de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal, à Saint-Hyacinthe, les bêtes n'ont toujours pas expulsé le moindre sac de plastique contenant de la cocaïne. Tout indique quelles n'ont pas été bourrées de drogue contrairement aux prétentions des agents de la Gendarmerie Royale du Canada.

«Le dossier suit son cours. On ne fait pas de commentaires», s'est borné à dire, hier, le responsable du dossier à Montréal, M. Al Michaud.

A la Faculté de médecine vétérinaire de l'UdeM, on a confirmé la présence des 10 chevaux depuis une semaine, mais on a refusé d'en préciser la raison. Un rapport détaillé a été transmis au bureau de la GRC à Lacolle, a-t-on indiqué.

De son côté, le propriétaire des chevaux saisis, M. Jean- Yves Hamel, qui se spécialise depuis 20 ans dans l'importation et l'exportation de chevaux de race à travers le monde, a remis le dossier entre les mains d'un avocat de Repentigny, hier.

«J'ai téléphoné à la GRC ce matin (hier) et on n'a pas voulu me donner de détails. C'est assez, ils n'entendront plus parler de moi. Dorénavant, mon avocat va s'occuper de tout», a- t-il déclaré.

Son avocat, Me Gérald Tremblay, préfère attendre quelques jours avant d'entreprendre des procédures civiles contre les agents fédéraux. Il veut que son client récupère d'abord les 10 chevaux achetés la semaine dernière au New Jersey pour la somme de 15000$.



Lendemain de fête pour Gilles Migneault, col bleu de la Ville de Montréal.

Le défilé redeviendra une tradition

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Ce sont les Québécois eux-mêmes, par leur «désir immense et depuis longtemps refoulé», d'exprimer publiquement leur volonté de vivre en commun, qui ont assuré le succès des fêtes de la Saint-Jean et, particulièrement, celui de la Grande Marche «historique» du grand défilé du 25 juin. Une marche qui équivaut pratiquement à un «nouveau référendum dans les rues».

Cette réussite éclatante assure du reste qu'il y aura une parade l'année prochaine et une autre, en 1992, — «l'apothéose» — pour célébrer le 350e anniversaire de la fondation de Montréal par Chomedey de Maisonneuve.

C'est ce qu'ont dit hier les principaux organisateurs des fêtes, Mme Nicole Boudreau et M. Jean Dorion, respectivement directrice et président du comité organisateur. Ces responsables, constatant le «succès incontestable» de la manifestation nationale vivaient d'évidence, hier, un moment de pure euphorie.

Le succès, ont dit les responsables, très contents, est venu de la «discipline, de la sérénité et de la joie authentique» des participants.

Cela, ont-ils soumis, signifie que le peuple québécois a atteint «une maturité nouvelle» et qu'un «revirement» s'est effectué dans leur psychologie collective.

La Grande Marche de la Saint-Jean suivant le défilé, a dit M. Dorion, a été «un moment émouvant et touchant» de l'histoire nationale et cela «consacre, en réalité, des années de travail».

Mme Boudreau a souligné justement que la Société Saint- Jean-Baptiste et le Mouvement national des Québécois ont voulu créer un cadre dans lequel les Québécois pourraient exprimer librement leur vouloir-vivre, mais sans imposer d'idées préconçues.

Elle a néanmoins signalé que les choses ne se sont pas déroulées comme la conséquence d'une génération spontanée. Le cadre des fêtes de cette année, a-t-elle dit, a depuis longtemps été «savamment orchestré et patiemment tricoté». C'est à dire qu'au long des années, des répétitions ont été faites; à l'occasion des marches du mouvement Québec Français, notamment.

Le caractère exceptionnellement sage et significatif de la Grande Marche, a par ailleurs été constaté par les corps policiers eux-mêmes.

L'un des coordonnateurs de la Police de la Communauté urbaine, M. Yvon Michaud, a dit qu'aux yeux de la police il a existé pendant la Grande Marche, «un consensus massif» pour faire de l'événement un moment exceptionnellement sage et fraternel. Il est rare, a-t-il dit, que, dans des foules pareilles il n'y ait pas de perturbation. En ce cas, a-t-il dit, il n'y a pas eu d'incident ou de violence.

Mais comment la police a-t-elle évalué le nombre des participants à la Marche? Le policier Michaud reconnait que l'évaluation policière (175000) a été faite d'une manière sommaire du haut d'un hélicoptère. Il ne sait pas sur quelle distance la file des marcheurs s'étendait et, du reste, il «ne contestera pas les chiffres différents qui pourraient être soumis.»

La force expressive de cette marche, a signalé par ailleurs M. Dorion, hier, tout joyeux, a été projetée à l'échelle internationale. Le président de la SSJB de Montréal a dit spontanément, exultant, que la chaine de télévision française TF1 a diffusé «pendant deux minutes entières» la déroulement de la marche et que ses amis lui en ont fait part de Paris.

Ceci dit les organisateurs ont reconnu que l'intendance n'a pas entièrement suivi. Les fêtes, a précisé M. Dorion, accusent un déficit «substantiel, mais pas catastrophique». Il a dit que les organisateurs pourront compter, l'année prochaine, sur un plus grand appui des commanditaires. Certains d'entre eux, a-t-il dit, ont eu peur des manifestations de violence. Ils seront rassurés l'année prochaine. Par ailleurs les organisateurs réclameront une plus grande aide de l'Etat pour les prochaines fêtes. Et puis il faudra revoir «certains aspects du défilé lui-même» son animation peut-être; le bilan sera fait plus tard.

Le coût global des fêtes est de 1,4 millions $. L'Etat a versé 250000$ pour le défilé; 75000 $ pour le spectacle et 38000 $ pour les célébrations de quartier. Le déficit, a-t-on indiqué, pourrait être de quelque 10 p. cent de ces sommes.

Que serait-il arrivé s'il avait plu? Mme Boudreau dit ne pas vouloir y penser. C'est elle qui, vu la météo, a pris la décision de reporter la fête au 24 juin. Le matin même, a-t-elle confié, elle était «morte de peur». Dans la vie, a-t-elle conclu, il faut prendre des décisions, les assumer, et espérer que le soleil vienne...

Le 32e congrès de la CEQ s'ouvre sur la question nationale

MARIANE FAVREAU

■ La CEQ ne pouvait mieux tomber, pour discuter de la question nationale, qu'en ce lendemain d'une mémorable Saint-Jean, égayée par les clapotis du lac Meech. Mais Meech, Terre-Neuve ou Chrétien n'ont rien à y voir, précisait hier la présidente, Lorraine Pagé, à l'ouverture du 32e congrès de la centrale: c'est une décision qui mûrit depuis longtemps et sur laquelle les syndicats affiliés se sont penchés attentivement.

La présidente a déridé tout le monde et s'est attiré de chauds applaudissements en parlant de la «résurrection des brontosaures et des tyranosaures politiques genre Trudeau ou Chrétien» au congrès du Parti libéral du Canada, tenu tout près de la «Vallée des dinosaures», en Alberta.

Elle s'en est prise à Jean Chrétien «l'homme du travail de sape et des nuits des longs couteaux... qui n'a cessé de dénigrer le Québec, de le ravaler au rang d'une province comme une autre, d'en étouffer les aspirations.»

Mme Pagé voit «une insulte à l'intelligence» dans sa vision «simpliste et foncièrement malhonnête» de réduire l'affirmation nationale «au fait que nous ne voyageons pas assez dans le Canada et que les Canadiens ne font pas assez le tour de la Gaspésie».

Gérald Larose, président de la CSN, et Fernand Daoust, de la FTQ, ont tous deux salué la CEQ qui «s'apprête à rejoindre la confrérie» sur la question nationale. La CEQ doit officiellement prendre position, à son congrès, en faveur de la souveraineté du Québec, comme l'ont fait les deux autres centrales.

L'intérêt de la CEQ pour l'indépendance se double d'une volonté d'agir en faveur d'un Québec pluriethnique et français, et de contrer la pauvreté et l'appauvrissement qui y sévissent. Ce sont d'ailleurs là les grandes questions, avec l'organisation syndicale elle-même, qui seront discutés pendant le congrès qui s'ouvrait hier à Laval, en présence de 1 000 délégués.

D'autres priorités interpellent également la centrale pour les années à venir: contribuer à créer un courant social visant la promotion de l'éducation, favoriser l'éducation à l'environnement et poursuivre l'amélioration de la condition des femmes. L'action syndicale est un tout, indique Mme Pagé, et les revendications syndicales ont des liens étroits avec la vie professionnelle et les conditions socio-politiques où elle s'exerce.

Dans son bilan des deux dernières années, elle relève l'insatisfaction face aux négociations publiques «où le gouvernement a finalement tous les pouvoirs», notamment celui d'encadrer la grève ou de mettre fin à toute épreuve de force.

Aussi lance-t-elle un appel aux autres centrales pour qu'ensemble elles prennent l'initiative de préconiser une réforme du régime de négociation dans le secteur public et bâtissent un nouveau modèle sur une base unifiée.

Appel entendu des autres centrales puisque tant Gérald Larose que Fernand Daoust, parlent de convergences à cet égard, tout comme sur la question nationale.

Mais une autre réforme attend particulièrement la CEQ: celles de ses structures. Elle représente désormais de nombreux syndicats qui débordent du milieu de l'enseignement, et viennent des secteurs de la santé, des loisirs, des garderies, notamment.

Ce qui ne va pas sans créer un certain malaise, reconnait la présidente. En 1974, quand la Corporation des enseignants s'est transformée en centrale syndicale, elle regroupait 47 syndicats d'enseignants comptant 65 000 membres, plus 5000 professionnels et profs de cégeps, rappelle-t-elle. Aujourd'hui,elle représente le plus de membres du secteur public, avec 250 syndicats, dont certains petits qui ne peuvent se donner eux- mêmes des services.

Le besoin se fait donc sentir d'une réorganisation. Mais la CEQ se donne encore deux ans avant de changer de nom.

L'hypertension réunit à Montréal 5000 spécialistes de cette maladie très répandue

MARTHA GAGNON

■ L'hypertension est devenu un sujet de préoccupation tellement grand, on pourrait presque dire à la mode, que 5000 spécialistes sont réunis depuis dimanche à Montréal pour évaluer les connaissances dans ce domaine.

Selon le docteur Jacques de Champlain, président du comité organisateur de ce 13e congrès scientifique et professeur à la faculté de médecine de l'Université de Montréal, il s'agit de la plus importante rencontre d'experts sur l'hypertension en raison du nombre élevé de participants et de communications scientifiques, soit plus de 700.

Cette maladie très répandue affecte surtout les pays industrialisés, dont le Canada où 3,5 millions de personnes en souffrent. Elle est un des principaux facteurs de risque des problèmes cardio-vasculaires, en particulier les accidents cérébraux. Les provinces de Québec (un million de gens sont atteints), de Terre-Neuve sont particulièrement touchées. Les méchantes langues diront que la tension artérielle politique a atteint son maximum à ces endroits.

«Il ne faut pas s'attendre à des découvertes sensationnelles, prévient le docteur de Champlain. Mais la recherche avance rapidement. On devrait être en mesure de mieux contrôler la maladie et d'assurer une plus grande prévention au cours des prochaines années.»

Les débats du congrès, qui se poursuivent jusqu'à vendredi au Palais des congrès, sont d'un haut calibre, souvent hors de la portée du profane. On y discute d'études épidémilogiques, de nouveaux médicaments, des causes de la maladie et surtout des recherches en génétique, la voie de l'avenir. La plupart des chercheurs voient, en effet, une interrelation entre les facteurs héréditaires et les facteurs environnementaux.

Selon le docteur de Champlain, on pense que l'héritage génétique favorise chez certaines personnes le développement de l'hypertension. «Il apparait que la transmission héréditaire relève de plusieurs gènes qu'on essaie d'identifier.»

Les conditions de vie ont un effet important sur la tension artérielle. Qui ne se souvient des campagnes d'information visant à réduire la consommation de sel chez les Canadiens. «Ces campagnes ont porté leurs fruits, assure le docteur de Champlain. Les gens ont considérablement réduit la quantité de sel.» Dans le nord du Japon où l'hypertension touche 40 p. cent de la population, on croit que la consommation de sodium est en partie responsable de ce taux élevé.

Les chercheurs essaient également de vérifier dans quelle mesure le stress, l'anxiété, l'alcool et l'obésité augmentent la tension artérielle. Ils constatent que la maladie est surtout présente dans les pays occidentaux où le rythme de vie est souvent effréné.

Le docteur de Champlain insiste pour dire que le traitement de l'hypertension ne se limite pas au seul contrôle de la tension artérielle. Il faut aborder le problème dans la perspective plus vaste de la prévention des maladies cardio-vasculaires. L'hypertension n'est qu'un des nombreux facteurs de risque. «Les médecins sont conscients que le traitement n'est pas seulement de nature médicale. Il y a d'autres approches: l'exercice, la nutrition, la relaxation, etc.»

La prévention est d'autant plus importante que plusieurs personnes asymptomatiques ignorent qu'elles souffrent d'hypertension jusqu'à ce que des problèmes graves surviennent.

Par ailleurs, l'augmentation rapide de la population âgée dans les pays occidentaux amène les spécialistes à se préoccuper davantage du traitement de l'hypertension chez les plus de 65 ans. «Ils méritent d'être aussi bien traités que les autres. Grâce aux médicaments et à un suivi rigoureux, on peut prévenir ou retarder les accidents cérébro-vasculaires chez ces patients.» Des études doivent cependant être entreprises pour mieux évaluer les effets des médicaments.

L'industrie pharmaceutique, qui a contribué financièrement à l'organisation de cette rencontre scientifique, est bien visible au Palais des congrès. «C'est un partenaire essentiel», explique le docteur de Champlain. La médication est évidemment la forme de traitement la plus courante. Il en existe plus d'une quarantaine.

Daishowa mettra à pied 300 employés à Québec

Presse Canadienne

QUEBEC

■ La papetière Daishowa s'apprête à procéder à la mise à pied d'environ 300 de ses employés permanents à Québec. «Pas de commentaires, pour le moment. Nous émettrons un communiqué de presse demain après-midi (aujourd'hui), à 15 h», a répondu, hier, le vice-président à l'administration de Daishowa à Québec, M. Michael McCormack. Ce dernier s'est refusé à en dire davantage, sinon qu'il y a eu des réunions avec les employés et qu'il n'avait pas à confirmer ou à infirmer des rumeurs.

Du côté syndical, un représentant du Syndicat canadien des travailleurs du papier à Montréal (CTC-FTQ), M. Wellie Desbiens, a déclaré qu'il a eu vent d'une nouvelle en ce sens annoncée à des employés. Mais il disait n'avoir aucun détail.

«Pas au courant. Vous m'en apprenez une belle», a déclaré par ailleurs le président du syndicat CTC-FTQ qui regroupe les quelque 1 000 employés d'usine de Québec, M. Normand Morin.

Joint par téléphone à sa résidence de Lac-Saint-Charles, il a toutefois précisé qu'il venait tout juste de sortir d'une réunion syndicale qui a duré toute la journée. Hier, il n'était donc pas à l'usine. «Quand la direction de la compagnie parle aux employés, nous, du syndicat, nous sommes toujours les derniers à le savoir», a-t-il ajouté.

Les négociations sont amorcées depuis quelques semaines dans l'industrie des pâtes et papiers au Canada en vue du renouvellement des contrats de travail.

Base de plein air
le p'tit bonheur
lac Quenouille dans les Laurentides
Un séjour à l'auberge et vous serez enchantés
— Site merveilleux au bord d'un lac
— Activités de plein air, nautiques et sociales
— Nouveau pavillon tout confort
— Programme séparé pour les activités des enfants et celles des adultes, dirigé par des moniteurs qualifiés
— Excellente table

Père Marcel de la Sablonnière
Pas encore décidés pour vos vacances?
Quelle détente!
POUR INFORMATION:
Montréal et environs: 875-5555
Ailleurs au Québec: 1 (800) 567-6788

FABRICVILLE
TOUT DOIT ÊTRE VENDU!
LE SOLDE EST EN COURS!
CHAQUE MÈTRE * DE TISSU MODE DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ
50 %
DE RABAIS SUR LE PRIX COURANT OU MÊME PLUS!
* SAUF ARTICLES DE BASE. MUR À 2$. NOUVEAUX ARRIVAGES D'AUTOMNE ET TISSUS SÉLECTIONNÉS
LE SOLDE EST EN COURS!
Procurez-vous un exemplaire de notre circulaire d'été, il est rempli d'aubaines!
PATRONS 2 POUR 1 Vogue ou Butterick Détails en magasin
ACHAT SPÉCIAL FIL 4/1$
H.A. KIDD • HENCKELS CISEAUX 1/3 DE RABAIS SUR LE PRIX COUR.
PUFFY PEN ord. 4,98 25% DE RABAIS SUR LE PRIX COUR.
TOUTES LES APPLIQUES 1/3 DE RABAIS SUR LE PRIX COURANT
TOUTE LA DENTELLE ÉTROITE 1/3 DE RABAIS SUR LE PRIX COURANT
FABRICVILLE
LE PLUS GRAND DISTRIBUTEUR DE TISSUS ET TENTURES AU CANADA
120 MAGASINS À TRAVERS LE CANADA
MEILLEURE QUALITÉ — MEILLEURS PRIX
En raison du manque d'espace, tous les articles ne sont pas disponibles dans tous les magasins.
• RUE SHERBROOKE, 7760, rue Sherbrooke Est, Montréal, Québec H1L 1A5 354-0090
• STE-CATHERINE, 354, Ste-Catherine Ouest, Montréal, Québec H3B 1A1 866-1021
• LAURENTIEN, 1240, boul. Laurentien, St-Laurent, Québec H4R 1J8 334-0810
• SOMERLED, 6444, avenue Somerled, N.D.G., Québec H4V 1S4
• DOLLARD-DES-ORMEAUX, 2050, St-Régis, Dollard-des-Ormeaux, Québec H9P 1H6 683-4550
• RUE BEAUMONT, 1178, rue Beaumont, Montréal, Québec H3P 3E0 737-4755
• LaSALLE, 1866, Dollard, LaSalle, Québec H8N 1T2 365-8045
• TASCHEREAU, 605, boul. Taschereau, Greenfield Park, Québec J4V 2H8 672-6884
• CHOMEDEY, 1205, boul. Labelle, Chomedey, Laval H7V 2Y5 688-1038
• DE LA CONCORDE, 1950, boul. de la Concorde, Duvernay, Québec H7E 4P5 662-1880
• SU-PRÉ PLAZA, 5940, des Grandes Prairies, Saint-Léonard, Québec 324-2238

FUMER!
Peut-on encore se le permettre...
• Arreter de fumer demande plus que de la volonté.
• Nous sommes les specialistes dans la lutte contre le tabagisme.
• Aussi disponible programme de controle de l'appetit et du stress.
CENTRE SANTÉ LASER WORLD
Pour une démarche gagnante. Cesser de fumer avec les Centres Santé Laser World
Laval 682-2861 | Montréal 271-9111 | St-Leonard 256-7867 | Ville LaSalle 368-7867 | Brossard 445-3221 | Longueuil 679-6113 | Repentigny 582-3321

SÉMINAIRES
Semaine ou fin de semaine
1, 2 ou 4 jours
6 étudiants par classe
• Introduction à l'informatique (DOS)
• Wordperfect
• Lotus 1-2-3
• D Base
Recyclage gratuit à vie
* Autres cours disponibles *
** Frais déductibles d'impôt **
878-9188 Poste 38
ISI International (Québec) Inc.
1055, côte Beaver Hall, Montréal
Formation professionnelle depuis 1964
Metro Victoria Sortie Belmont

CAMP LE GOÉLAND
15e saison
Organisme à but non lucratif fondé en 1975
Subventionné par le ministère des Loisirs, Chasse et Pêche.
Camp pour garçons de 10 à 17 ans. Tout près de St-Sauveur.
3 SÉJOURS POSSIBLES
1er juillet au 13 juillet | 15 juillet au 27 juillet | 29 juillet au 11 août
PENSION: 275$ (2 semaines)
comprenant le transport, nourriture et hébergement.
ACTIVITÉS: • tente individuelle • planche à voile • canot • hébertisme • tir à l'arc, etc.
INSCRIPTION: (514) 689-0271
Hâtez-vous, encore des places disponibles.

Jocelyne Levasseur coupable du meurtre de son conjoint

Au terme de six jours de délibérations, un jury composé de six hommes et de six femmes a déclaré hier Jocelyne Levasseur, âgée de 34 ans, coupable du meurtre prémédité de son conjoint, Normand Lacombe, le 1er octobre 1983, à Lachine.

Assise dans le box des accusés, Jocelyne Levasseur s'est mise à pleurer tranquillement en entendant le verdict du jury et, ensuite, à sangloter. Quelques proches pleuraient dans la salle d'audience. Le juge a ordonné son incarcération.

Avant le prononcé du verdict, le juge Fraser Martin, de la Cour supérieure, qui préside ce procès, a demandé aux personnes dans la salle d'audience de s'assurer que «l'atmosphère de tranquilité» dans la salle soit conservée. Il a invité tous ceux et celles qui se sentaient incapables de retenir leur réaction de quitter la salle. Quelques personnes l'ont fait.

Après le verdict, Me Richard Perras, l'avocat de Mme Levasseur, a demandé au juge, dans sa sentence, de faire abstraction du fait que dans le cas de meurtre au premier degré, le minimum est de 25 ans d'emprisonnement avant de pouvoir être éligible à une libération conditionnelle. Se basant sur quelques arrêts rendus dans d'autres causes, Me Perras a tout de même reconnu que ce serait une première en matière de meurtre.

Jugeant que le moment était mal choisi pour débattre de la sentence, le juge a rapporté le tout au 21 août.

Selon la preuve présenté par la Couronne, représentée par Me Jean Lecours, Mme Levasseur et son amant Roger Loiseau ont payé 10000 $ à deux individus pour faire assassiner Lacombe, qui soupçonnait que sa femme et son ami étaient amants.

Loiseau a lui-même tout avoué à la police et était le témoin principal de la poursuite au procès. Juste avant le procès de Mme Levasseur, Loiseau a plaidé coupable à une accusation de meurtre au deuxième degré et a été condamné à la prison à vie sans possibilité de libération conditionnelle avant dix ans.

Loiseau a dit pendant son témoignage qu'il avait peur d'être tué par Lacombe, qui l'avait menacé, et donc il était parti à la recherche de deux tueurs à gages.

Pendant son propre témoignage, la mère de famille a accusé son ancien amant d'avoir participé au crime, mais elle a nié toute participation au meurtre de son conjoint.

Lacombe, en retrouvant le couple dans la cuisine, avait menacé de tuer Loiseau, sa femme et ses enfants et de se suicider ensuite s'il apprenait que sa femme et son ami étaient amants.

Matthias Rioux intente une poursuite de 30000 $

L'animateur Matthias Rioux a intenté hier en Cour supérieure une poursuite en dommages et intérêts de 30000 $ contre le Centre de méditation sensuelle international et son directeur Daniel Chabot pour atteinte à sa réputation.

Dans sa poursuite, M. Rioux allègue qu'à l'automne 1989 un ami l'avait convaincu du sérieux du centre et de son directeur ainsi que du sérieux d'une conférence, intitulée «Méditation et réussite sexuelle», que le centre organisait avec la Place des arts. Il avait accepté verbalement d'agir comme animateur de cette conférence. Il devait présenter les conférenciers et animer une période de questions.

Il souligne dans sa poursuite qu'il n'avait aucun contrôle sur le contenu des exposés, ni sur le choix des conférenciers.

En décembre, M. Rioux recevait du centre une lettre confirmant que ses services étaient retenus. Le tout était accompagné d'un contrat qu'il signa. Peu de temps avant la date prévue de la conférence, le centre lui faisait parvenir certaines informations générales sur le centre et sur la conférence.

Au même moment, selon M. Rioux, le centre «inondait» les environs de Montréal d'une publicité «fausse et trompeuse» qui a causé des dommages sérieux à sa réputation. Cette publicité a été publiée dans divers quotidiens, dont *La Presse*, et a été diffusée notamment sur les ondes de CKAC.

Selon M. Rioux, la publicité était fausse parce qu'elle laissait sous-entendre notamment qu'il avait organisé la conférence avec des invités de son choix, ce qui était faux, et qu'il allait «transmettre sa stratégie de réussite sexuelle», alors qu'il n'était jamais convenu de parler de sa vie personnelle.

M. Rioux, qui dit avoir par la suite découvert que la conférence était organisée par le mouvement raëlien, dit avoir perdu une partie de sa crédibilité à cause de cette publicité trompeuse et a fait l'objet de sarcasmes continuels dans sa vie tant personnelle que professionnelle.

M. Rioux a avisé le centre qu'il n'exécuterait pas son engagement ne voulant pas s'associer à ces «tromperies».

Outre le 30000 $ qu'il réclame, M. Rioux demande aussi au tribunal d'annuler le contrat.

Michael Hajaly acquitté

Michael Hajaly, jr, a été acquitté, hier, d'une accusation de possession de drogue dans le but d'en faire le trafic.

Dans son jugement rendu au Palais de justice de Saint-Jérôme, le juge Claude Lamoureux, mentionne qu'il a été mis en preuve que Hajaly ne demeurait plus à l'endroit où les policiers ont trouvé les sachets contenant la drogue.

Le magistrat souligne qu'Hajaly s'y rendait seulement parfois pour y rencontrer des femmes car l'appartement lui servait comme garçonnière discrète.

Hajaly est une figure populaire à Saint-Jérôme. Après avoir brillé au hockey, il dirige maintenant une mercerie pour hommes avec ses frères en plus d'être propriétaire d'un bar. Il était représenté par Me Richard Morin.

Faites échec à la rouille.

Participez au grand concours "Échec à la rouille" de Tremclad MD

Dès maintenant & jusqu'au 30 juillet, 1990 Détails en magasin





ÉCONOMISEZ 25%
Solde 5.99 la bombe
Émail haute chaleur pour barbecue, 350 g
Séchage rapide! Noir mat. No 1257447.....Notre prix 7.99

ÉCONOMISEZ 25%
Solde 5.99 la bombe
Peinture pour réservoir, 350 g
Pour réservoir de barbecue. Blanc. No 1257455.....Notre prix 7.99

ÉCONOMISEZ PLUS DE 15%
Solde 4.99 la bombe
Peinture antirouille en aérosol, 350 g
Sans plomb! Choix de 16 couleurs..Notre prix 5.99

TREMCO

Solde 27.99 le cont.
Peinture antirouille Tremclad MD, 4 L
Aucun apprêt nécessaire! 16 couleurs..... Notre prix 32.99



Solde 3.99 le cont. ÉCONOMISEZ PLUS DE 10%
Peinture antirouille Tremclad MD, 250 mL
Aucun apprêt nécessaire. Choix de 16 couleurs.....Notre prix 4.69

Solde 4.99 la bombe ÉCONOMISEZ PLUS DE 15%
Peinture antirouille en aérosol, 450 g
Sans plomb. Aucun apprêt nécessaire. 5 couleurs... Notre prix 5.99

Solde 8.99 le cont. ÉCONOMISEZ PLUS DE 15%
Peinture antirouille Tremclad MD, 1 L
Aucun apprêt nécessaire! Choix de 16 couleurs.....Notre prix 10.99



PASCAL

CENTRES COMMERCIAUX
• Place Versailles — 7275 est, rue Sherbrooke 353-1150
• Boulevard Pie IX — 4250 est, rue Jean-Talon 722-4681
• Galerie Normandie — 2670 boul. de Salaberry 334-6311
• Les Jardins Dorval — 400 av. Dorval 631-4291
• Fairview Pointe-Claire — 6725 Trans-Canada 695-6655
• Greenfield Park — 473 boul. Taschereau 672-1771
• Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour 687-1220
• Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman 364-4442
• La Place Vertu — 3305 Côte Vertu 745-4220

MAGASINS
• 6625 Côte des Neiges 735-2534
• 301 ouest, rue St-Antoine 878-5574
• 5742 av. du Parc 876-5600
• 4833 ouest, rue Sherbrooke 878-5605
• 4050 Wellington, Verdun 878-5611

NOTRE NOUVEAU MAGASIN:
• Place Pierre Caisse — 645 rue Pierre Caisse St-Jean-sur-Richelieu 359-1660

Ces prix sont en vigueur jusqu'au sam. 28 juillet. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours.



Evidemment Kaufmann

KAUFMANN
MAÎTRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195, rue Crescent • Tél.: (514) 848-0595

PATEK PHILIPPE ROLEX Cartier EBEL Chopard PIAGET BREITLING

COLLÈGE DAWSON
Centre de l'éducation aux adultes

Centre de formation et de développement

933-5307

Cours d'informatique pour les entreprises

Initiation à l'ordinateur / 195,00 $
Section 1 mar. & jeu.
les 3, 5, 10, 12 juillet 18:00 - 21:00
Section 2 lun. & mar.
les 16, 17 juillet 9:00 - 16:00
Section 3 lun. & mar.
les 6,7, 13, 14 août 18:00 - 21:00
Section 4 mer. & jeu.
les 8, 9 août 9:00 - 16:00
Section 5 lun. & mar.
les 13,14 août 9:00 -16:00
Section 6 lun. & mar.
les 27, 28 août 9:00 - 16:00

WordPerfect - Niveau I / 195,00 $
Section 1 vendredi
les 24, 31 août 9:00 - 16:00

SOLDE D'ÉTÉ

20 à 50%

DE RABAIS

SUR LA COLLECTION PRINTEMPS-ÉTÉ DE VÊTEMENTS POUR HOMMES*

* Certains vêtements ne sont pas en solde

Bovet

Carrefour Laval 687-1670
Promenades St-Bruno 653-5100
Faiview Pointe-Claire 694-9050
Carrefour Angrignon 366-0762
Les Cours Mont-Royal 849-9281
4475, boul. Métropolitain est 374-4555
Centre Rockland 735-5441
Galeries d'Anjou 353-6310

Mesures de sécurité exceptionnelles pour le défilé de la Fête du Canada

GEORGES LAMON

■ Cette année, le défilé de la Fête du Canada sera réduit de moitié — un kilomètre au lieu de deux — et les mesures de sécurité augmentées.

Le Dr Roopnarine Singh, organisateur depuis 1979 de ce défilé a admis, hier, en conférence de presse que le retour du nationalisme québécois des derniers jours n'était pas étranger à ces mesures exceptionnelles.

« Il faut évidemment tenir compte de l'atmosphère qui existe actuellement au Québec, a expliqué M. Singh. Pourtant, ce n'est pas un défilé anglophone ni politique mais canadien. Je crois qu'être un bon Québécois n'est pas incompatible à être un bon Canadien. Le Québec fait partie de notre héritage, pourquoi on se satisferait d'un quart de cet héritage? Cette fête qui aura pour devise « Servir Dieu et son pays », représentera la diversité culturelle de notre pays et l'expression du patriotisme. »

M. Singh a précisé qu'il avait discuté avec la direction de la police de la CUM pour obtenir des « mesures de sécurité extraordinaires ».

« On nous a assurés que toutes les mesures de sécurité seraient prises pour assurer la protection des gens, a expliqué M. Singh. C'est la responsabilité de la police d'assurer leur sécurité. En plus, les forces policières seront appuyées par 125 bénévoles. »

De son côté, Mme Géraldine Doucet, présidente du comité de la Fête du Canada, ne croit pas qu'il y aura des difficultés avec certains provocateurs. « Moi je n'ai pas peur d'être là ni même de chanter le O Canada!, a-t-elle insisté. C'est avant tout un grand *party* où l'on attend au moins 50 000 personnes. »

Pour mener à bien cette fête, les organisateurs ont obtenu une subvention de 15 000 $ du Secrétariat d'État — dont 5000 $ restent encore à donner — et environ 5000 $ du secteur privé.

Le défilé de la Fête du Canada de lundi, qui comprendra 26 chars allégoriques, 15 fanfares et 12 groupes culturels et de danse, s'ébranlera de la rue Sherbrooke ouest (angle Avenue du Parc) à 11 heures pour se terminer au Carré Dominion, vers 12 h 30 où un gâteau géant attendra la foule. Parmi les chars allégoriques on retrouvera majoritairement ceux des communautés ethniques du Canada : les Amérindiens de Kahnawake, les Phillipins, les Grecs ainsi qu'un char religieux intitulé « Qui peut entrer dans la maison de Dieu? ».

D'ailleurs, c'est par une prière récitée par M. Singh qu'a commencé la conférence de presse; une prière pour que « Dieu puisse donner la foi et la force au Canada ».

La fête se poursuivra dans le Vieux-Port où plusieurs activités s'y dérouleront tout au long de la journée dont une cérémonie de citoyenneté au cours de laquelle 53 requérants de 26 pays seront reçues citoyens canadiens. En plus des autres activités, en après-midi et en soirée, les participants assisteront aux spectacles de : André Lejeune, Roland Hi! Ha! Tremblay et Mario Pelchat.

DE
30 À 50%
sur les
collections printemps
MONDI
PATRIZIA,S
PORTARA
Mireille
PLACE VERTU
TÉL.: 331-6098

Il y a dix ans, l'Ô Canada devenait officiellement l'hymne national du Canada

JULES BELIVEAU

■ Il y a seulement 10 ans aujourd'hui même que la Chambre des Communes a adopté l'Ô Canada comme hymne national du Canada. Quelques jours plus tard, le 1er juillet 1980, le « chant patriotique » composé par le musicien Calixa Lavallée et le juge Adolphe-Basile Routhier a été proclamé officiellement hymne national des Canadiens au cours des célébrations marquant à Ottawa la Fête du Canada.

Faisant campagne depuis plusieurs mois en faveur du rapatriement de la constitution, le premier ministre Pierre Trudeau voyait dans le chant Ô Canada un exemple additionnel de « canadienneté ». C'est pourquoi il a invité ses troupes à faire des pieds et des mains pour que le projet de loi soumis aux Communes reçoive l'assentiment unanime de tous les députés. L'hymne national a finalement été adopté à la vapeur, sans aucune opposition, après un débat symbolique d'une heure empreint de professions de foi chevaleresques.

Cette précipitation tranchait avec les mois de laborieux échanges en chambre qui avaient précédé l'adoption de l'unifolié comme drapeau national. Les conservateurs s'opposaient alors vivement à cette mesure, lisant même la Bible aux Communes pour mieux faire traîner les débats.

Pour les francophones du Canada et surtout du Québec, le vote des Communes et la cérémonie très solennelle présidée quelques jours plus tard par le gouverneur général Ed Schreyer ne changeaient strictement rien. Il y avait belle lurette qu'ils avaient fait leur l'hymne composé 100 ans plus tôt en prévision des fêtes de la Saint-Jean et d'un congrès de Canadiens français à Québec.

Jusqu'en 1880, les Canadiens français n'avaient pas d'hymne national. On chantait bien à l'occasion, et avec certains élans patriotiques, les chansons « À la claire fontaine » et « Vive la Canadienne », mais d'aucuns trouvaient qu'il manquait toujours un véritable hymne national.

Beaucoup plus tard, il est vrai, la chanson « Gens du pays » de Gilles Vigneault a commencé à faire vibrer un bon nombre de Québécois passablement plus que l'Ô Canada. Qui plus est, l'hymne officiel du Canada est d'ailleurs devenu pour plus d'un jeune Québécois, puisqu'ils ne l'entendaient plus que dans les amphithéâtres sportifs, « la chanson du hockey ».

Au cours de la cérémonie de proclamation de l'Ô Canada comme hymne national du Canada, le 1er juillet 1980, M. Shreyer, dont l'arrivée avait été saluée par une salve de 21 coups de canon, était accompagné sur la colline parlementaire par le premier ministre Trudeau et par les anciens gouverneurs généraux Roland Michener et Jules Léger. Devant des milliers de personnes et en présence d'agents de la Gendarmerie royale du Canada en tunique rouge, il a prononcé un discours à la gloire de l'unité canadienne.

« Nous avons une fédération de provinces et de territoires depuis 113 ans, une union qui a toujours fonctionné et qui a surmonté de nombreux obstacles », a dit le gouverneur général. Et il a poursuivi : « Il me fait plaisir de voir que le Parlement a proclamé l'hymne national de la façon dont il l'a fait, parce que cela signifie que si nous cherchons des domaines où nous pouvons en arriver à une perspective commune, nous pouvons y arriver sans laisser ce qui pourrait nous séparer nous en empêcher. »

LA MALADIE D'ALZHEIMER
Le Centre de Recherche de l'hôpital Douglas, affilié à l'Université McGill, propose l'essai d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.
L'étude, d'une durée de 6 mois, s'adresse aux patients entre 50 et 75 ans. Le patient doit être accompagné d'un parent ou d'un gardien.
La participation à l'étude est libre et gardée strictement confidentielle; les évaluations et traitements sans aucuns frais.
Pour plus d'informations, S.V.P. contacter:
Georges Schwartz, psychologue,
ou Nicole Etienne au 761-6131 poste 23333
(lundi à vendredi 9 h - 16 h).

Incendie meurtrier

Presse Canadienne

TORONTO

■ Trois enfants en bas âge et leur grand-père sont morts dans l'incendie qui a rasé leur demeure, tôt hier matin à Toronto.

La mère et une fillette de trois ans ont réussi à s'échapper de la maison en flammes et ont dû être traitées pour inhalation de fumée. Le père, un boulanger, et son frère sont rentrés du travail au moment où l'incendie faisait rage.

La famille était arrivée d'Afghanistan il y a trois ans, au moment où ce pays était occupé par l'Union soviétique et aux prises avec une guerre civile.

Des témoins ont affirmé aux pompiers que le grand-père, Hussain Jasar, âgé de 90 ans, avait réussi à quitter la maison en flammes, mais qu'il y était retourné, apparemment pour sauver les enfants. Son cadavre a été retrouvé au deuxième étage de la demeure. Les autres victimes sont Omar Jasar, âgé de quatre ans, ses sœurs Asya, cinq ans et Sarah, quatre mois.

VENTE
RABAIS
JUSQU'À
50%
ET PLUS
SUR NOS VÊTEMENTS POUR HOMMES
AUSSI
50%
DE RABAIS
SUR NOTRE ENTIÈRE COLLECTION DE VÊTEMENTS POUR FEMMES
ARMAND BOUDRIAS
6818, St-Hubert, 273-2851 ✱ Promenades St-Bruno Place Bonaventure
Place Québec Galeries de la Capitale
American Express et autres cartes de crédit bienvenues

Val Royal
Carrier
FAITES ÉCHEC À LA CHALEUR!
CLIMATISEUR CENTRAL "CARRIER"
$3195
• modèle TG
• 24 000 BTU
Auxiliaire, installation, taxes inclus
THERMOPOMPE "CARRIER"
$3995
• modèle ON
• 24 000 BTU
Auxiliaire, installation, taxes inclus
AUCUN DÉPÔT | FINANCEMENT BANCAIRE | AUTRES MODÈLES DISPONIBLES | ESTIMATION GRATUITE | INSTALLATION PAR MEMBRES DU CMMTQ
Appelez entre 8h et 17 h
Tél.: 595-4844

13 ans ça s'fête!
MISSION
harman/kardon
• Récepteur AM/FM harman/kardon
• Lecteur de disques compacts NIKKO
• Haut-parleurs Mission 761
777$
Pour célébrer 13 ans d'étroite collaboration avec harmon/kardon, nous offrons aux fines oreilles ce forfait de connaisseur à un prix qui ne vous laissera pas indifférent. Venez tendre l'oreille au son divin du combiné harman/kardon et Mission, vous serez au septième ciel!
audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"
5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1930 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Construction d'une bibliothèque à Outremont: l'opposition exige un référendum

MARYSE BÉRUBÉ

La construction d'une bibliothèque sème la pagaille au conseil municipal d'Outremont. Les trois conseillers de l'opposition exigent en effet un référendum sur ce projet qu'ils qualifient de cauchemar financier. Selon eux, le compte de taxe augmentera de 463 $ en moyenne par contribuable si on donne suite au projet.

Lors des élections de 1983, le maire Jérôme Choquette promettait la construction d'une nouvelle bibliothèque pour rattraper un retard en matière de culture dans cette municipalité aisée. L'unique bibliothèque actuelle suffit à la demande de livres, mais manque d'espace de consultation.

Après maintes tentatives de localisation, 14 sites possibles de construction ont été déterminés en 1989. Mais tous ont été mis de côté. L'administration Choquette préférait plutôt le Centre des Maronites, situé au coin des rues McEachran et Ducharme.

L'Ordre libanais maronite a accepté une offre d'achat conditionnelle de 2,85 millions $. Cependant, les conseillers d'opposition considèrent que ce centre n'est pas conçu pour soutenir des tonnes de livres. Une étude d'ingénierie démontre que les coûts de rénovation s'élèveraient à 2,85 millions $, portant le coût total à 5,7 millions $.

Durant le dernier mois, les coûts du projet n'ont cessé d'augmenter, dit Jérôme Unterberg, qui croit qu'il est temps que les contribuables soient informés des coûts camouflés. Il considère que le maire Choquette a évité d'exposer les chiffres pertinents dans les bulletins municipaux. Ce conseiller et ses deux collègues de l'opposition ont donc distribué un bulletin spécial qui demande aux résidants de bloquer le projet en exigeant un référendum.

Avec cette construction, la dette d'Outremont «passera de 2,7 millions $ à 7,5 millions $, soit une augmentation de 236 p. cent, affirme M. Unterberg, cela, le maire ne l'a pas dit.» Le propriétaire de la maison outremontaise moyenne (375 000 $) verra ses taxes augmenter de 463 $ par année pour les 20 prochaines années à cause de ce seul projet, soutient M. Unterberg.

Si 500 locataires ou propriétaires d'Outremont — ces derniers doivent être majeurs, citoyens canadiens et résidants dans la municipalité depuis 12 mois — signent le registre, un référendum permettra aux Outremontais de faire connaître leur position quant à la construction de cette bibliothèque. Sinon, le ruban sera coupé en septembre 1991, juste à temps pour les prochaines élections municipales.


SPÉCIAL DU MOIS
la «NOUVELLE» thermopompe Tech 2000
Carrier
• FINANCEMENT DISPONIBLE À 100%
• TARIF ÉCONOMIE D'HYDRO-QUÉBEC
• SERVICE 24 HEURES
Tech 2000 YG
Thermopompe Carrier 2 tonnes Add on
3995$ installation complete
MEILLEURS PRIX TOUJOURS GARANTIS
À VOTRE CENTRE DE RABAIS DE THERMOPOMPE
ECONO-TECH
Offre valide jusqu'au 30 juin 1990
TEL.: 733-1414

« J'ai dit le prix à mon snob de voisin, juste pour lui faire sauter le toupet. »

Bien pensé Marcel !



Grand style transat, très croisière-paquebot des Années Folles. Créé en 1933 par Kaare Klinte. Du laiton et du bois massif avec un fini teck naturel. Un moderne devenu classique. Mon voisin qui connaît tout a adoooôré ça.

195 $

ABRAHAM
Fauteuil relax

Structure en bois massif
Fini noir ou teck naturel
Ferrures en laiton massif
Long. : 170 cm
Larg. : 58 cm
Haut. : 93 cm
4 positions d'inclinaison
Repose-pied inclinable.

Bien pensé
IKEA®

Angle Transcanadienne et Cavendish. Tél. : 738-2167. HEURES D'OUVERTURE : du lun. au mer. 11 h à 18 h, jeu. et ven. 11 h à 21 h, sam. 9 h à 17 h.



Dix tonnes de marchandises et de médicaments pour l'Iran sinistré

PATRICK GRANDJEAN

■ Le premier avion transportant les dons aux 500 000 sans-abri et blessés, victimes du tremblement de terre en Iran, devait quitter Montréal hier soir, chargé de 10 tonnes de marchandises et de médicaments.

Réunis dans l'adversité, les Iraniens de Montréal ont oublié momentanément le régime de Téhéran pour venir en aide à leurs compatriotes. Pour eux, il s'agit d'aider leurs frères et soeurs qui souffrent à se relever du cataclysme qui a littéralement ravagé le nord-ouest du pays.

Le docteur Fereydoun Mavadda, MM.Nasser Javid, Hossein Simyab et Shamrokh Valaee, tous quatre montréalais d'origine iranienne, ont apporté hier sacs de couchage et boîtes de médicaments au centre communautaire pour aider leurs compatriotes sinistrés.

PHOTO RÉMY LEMÉE, *La Presse*

«C'est une question humanitaire», ont expliqué le docteur Fereydoun Mavadda et M. Nasser Javid, venus hier après-midi dans un local du centre communautaire musulman, afin d'apporter plusieurs sacs de couchage et des médicaments.

Selon les dernières estimations, plus de 38 800 personnes seraient mortes dans le violent tremblement de terre, d'une intensité de 7,3 sur l'échelle de Richter, survenu dans la nuit de mercredi à jeudi, a indiqué le docteur Mohammad Razi qui est chargé de sélectionner les médicaments reçus au centre, situé dans Notre-Dame-de-Grâce, à Montréal.

La Croix-Rouge a organisé une levée de fonds en faveur des victimes du séisme, en collaboration avec la communauté iranienne de Montréal. Ainsi, la division québécoise de la CR a recueilli 8700 $ en fin de semaine, a déclaré Mme Johanne Slakmon, directrice des communications.

«Il faut faire beaucoup plus, a-t-elle ajouté. 95 p. cent de cette somme provient de la communauté iranienne. Nous devons les aider. Notre objectif est de 400 000 $, soit autant que ce que les Québécois avaient donné aux victimes du séisme en Arménie (en décembre 1988).»

«Nous espérons que le gouvernement et les municipalités du Québec vont nous aider», a-t-elle ajouté.

Pour venir en aide au demi-million de sinistrés et de blessés, on peut faire parvenir un don par chèque libellé à l'ordre de «Croix-Rouge-Séisme en Iran». La totalité des sommes versées servira à l'achat de médicaments, de matériel chirurgical et de marchandises, sur place ou dans les pays voisins. Signalons qu'il n'y a pas de collectes de sang prévues.

On peut également apporter couvertures, tentes, aspirines et antibiotiques, piles électriques, lampes de poche et fruits et légumes en boîte (pas de viande) directement au centre du 5733 ouest de la rue Sherbrooke (au deuxième étage).

«Nous recevons des dons de tout le monde: musulmans, juifs, chrétiens...», a déclaré le docteur Razi. Le bénévole précise que le centre est ouvert de 10h à 20h tous les jours (369-0797). Les différentes assocations représentant les Québécois d'origine iranienne ou musulmane, ainsi que des étudiants de McGill participent à cette opération humanitaire.

Les dix tonnes de marchandises recueillies à Montréal en fin de semaine devaient partir hier en fin de soirée à destination de la région sinistrée. L'avion d'Iranair allait ensuite à Toronto, puis à New-York avant de s'envoler vers Téhéran. Deux vols hebdomadaires sont prévus pour acheminer tous les dons.

Enfin, un groupe d'une dizaine de spécialistes montréalais d'origine iranienne, haïtienne, libanaise, ainsi que des médecins québécois envisagent de partir en Iran cette semaine, a dit Mme Chahla Rahimi, de l'Association des médecins iraniens.

Leur billet d'avion et les visas nécessaires leur seront fournis par le gouvernement iranien. «Les médecins réfugiés iraniens ont un peu peur, mais ils veulent aider les leurs», a ajouté Mme Rahimi. Cette équipe ne partira que si elle obtient l'équipement médical nécessaire de la part des hôpitaux montréalais.

Reloger les survivants

Agence France-Presse
TEHERAN

■ La phase d'urgence étant depassée après le tremblement de terre qui a ravagé jeudi le Ghilan et le Zandjan, l'après-séisme a commencé hier en Iran, avec au programme le relogement des survivants et les conséquences politiques de cette catastrophe.

Le séisme qui a ravagé jeudi le nord-ouest de l'Iran a fait, selon un nouveau bilan, 36 893 morts et 35 693 blessés, a annoncé hier l'agence officielle IRNA.

Selon ce dernier décompte, 50 000 habitations ont été détruites et 1500 villages ont été endommagés par le séisme dans un rayon de 60 kilomètres dans les provinces du Ghilan et du Zandjan.

L'hodjatoleslam Abdollah Nouri, ministre de l'Intérieur, a indiqué pour sa part qu'il n'était pas possible de donner encore un chiffre exact des victimes, soulignant que leur décompte précis, centralisé par son ministère, n'avait commencé que lundi.

Il a affirmé que tous les villages isolés avaient maintenant été atteints par les équipes de secours et il a estimé que «99 p. cent des cadavres ont pu être retirés des décombres».

Au coeur de la région la plus meurtrie, dans le sud du Ghilan (province bordant la mer Caspienne), à Mandjil et Roudbar, ou s'était concentrée l'action des secouristes étrangers, certains ont indiqué qu'ils «étaient poliment poussés vers la sortie».

Ces équipes reconnaissent au demeurant que leur présence n'est pas indispensable. Plusieurs ont choisi de se déplacer dans d'autres zones dévastées, notamment dans la province du Zandjan (au sud du Ghilan) où les équipes internationales n'étaient pas encore intervenues, et certaines envisagent des départs d'Iran dans les prochains jours.

L'important détachement de la sécurité civile envoyée par le gouvernement français prévoit de quitter l'Iran vendredi prochain après avoir ramené leur matériel jeudi à Téhéran.

L'Iran doit maintenant s'attaquer aux problèmes du relogement des sans-abri et du ravitaillement en eau des régions dévastées.

Avec la Banque TD, fini la Course au taux.

Il n'est pas nécessaire de courir toute la ville pour gagner le rendement le plus élevé sur votre solde de $5,000 ou plus. La Banque TD vous fait gagner la course grâce à ses choix de placements pour investisseurs d'aujourd'hui. Que vous cherchiez à bloquer des taux élevés de CPG ou à réaliser des gains extraordinaires sur vos dépôts de placement, vous gagnez la course avec la Banque TD.

CPG - terme de 30-59 jours†

	$5,000+	$25,000+	$60,000+
BANQUE TD	11.000%	12.250%	12.375%
Banque Royale	11.000	11.000	11.000
C.I.B.C.	Pas offert	Pas offert	Pas offert
Banque de Montréal	11.000	11.000	11.000
Banque de Nouvelle-Écosse	Pas offert	12.200	12.200

BONNE PREMIÈRE POUR LES TAUX DE CPG.

Aucune autre grande banque° ne paie un taux plus élevé sur les CPG de $5,000 à $100,000. Le nouveau CPG bon du Trésor de la Banque TD a un taux relié au taux des bons du Trésor de la Banque du Canada pour des termes similaires avec un dépôt minimum de $60,000.

†Le taux annuel est indiqué pour un CPG avec un terme de 30-59 jours, calculé sur le solde quotidien et versé à l'échéance. Ils ne sont pas remboursables ni encaissables avant l'échéance mais peuvent être transférés. Ils peuvent être vendus à la valeur du marché.
Émis par la Société d'Hypothèques TD. En Colombie-Britannique et au Yukon, émis par la Société d'Hypothèques Pacifique TD. Tous sont garantis par La Banque Toronto-Dominion.

Compte d'épargne placement††

Votre dépôt	$75,000	$100,000	$125,000
BANQUE TD le Compte Investisseur	9,327	12,662	15,998
Banque Royale	9,261	12,594	15,927
C.I.B.C.	9,223	12,513	15,846
Banque de Montréal	9,267	12,600	15,933
Banque de Nouvelle-Écosse	9,325	12,716	15,949

BONNE PREMIÈRE POUR LES RENDEMENTS DE COMPTE D'ÉPARGNE PLACEMENT.

Les chiffres le prouvent: le Compte-Investisseur^MC de la Banque TD vous rapporte plus.° Comparez les rendements vous-même; il est évident que vos dépôts placés à la Banque TD vous rapporteront plus d'intérêt.

††Ce tableau indique l'intérêt gagné sur une période de 1 an pour des soldes de $75,000, $100,000 et $125,000. L'intérêt est calculé quotidiennement et versé tous les mois pour tous les comptes. Il n'y a pas d'intérêt versé dans le Compte-Investisseur pour des soldes de moins de $5,000. Ce tableau vous indique la comparaison de l'intérêt gagné.

Abandonnez la course au taux maintenant! Rendez-vous à une succursale TD ou appelez l'Infoligne Verte* pour connaître les taux les plus récents:

1-800-387-1500

À Toronto: 982-7730
Ailleurs au Canada: 1-800-387-2092

BANQUE TD

le personnel fait toute la différence

*Marque de commerce de la Banque TD. ^MC Marque de commerce de la Société d'Hypothèques TD.
°Sur la base d'une étude des taux de CPG et de comptes de placement en vigueur le 25 juin 1990, à 9 h, pour les termes et les montants de dépôts indiqués dans 5 grandes banques. Les taux peuvent changer.

SONGE D'UNE JOURNÉE D'ÉTÉ...



Jamais dans l'histoire de l'automobile, une telle sportive n'a vu le jour.

"Automobile Magazine" a élu la Miata "automobile de l'année". "Road & Track" affirme que la Miata est l'une des "cinq meilleures voitures au monde". Enfin, le magazine australien "Modern Motor" l'a nommée "meilleure voiture de 1989-90".

La Mazda Miata vous offre, dès le premier coup d'oeil, tout ce dont vous avez rêvé. Une sportive souple, précise et fougueuse. Une conduite exceptionnelle, un plaisir absolu. Une voiture résolument moderne qui vous fait revivre les joies des décapotables du temps passé... le vent dans les cheveux, le soleil à l'horizon... une conduite passionnée! La Mazda Miata est disponible avec boîte de vitesses manuelle cinq rapports ou transmission automatique. Un toit rigide et amovible vous est offert en option. Mazda Miata. Pour que votre rêve d'été devienne réalité, visitez votre concessionnaire Mazda dès aujourd'hui.

MAZDA Miata

La voiture de vos rêves. À partir de 18 990 $.*

PLUS LA MEILLEURE GARANTIE DE L'INDUSTRIE.

*Base sur le prix de vente au détail suggéré par le manufacturier. Le concessionnaire peut vous offrir la Mazda Miata à un prix moindre. Inspection avant livraison, taxe provinciale, immatriculation, transport, accessoires en option ou tout autre frais d'installation ne sont pas inclus dans ce prix.

mazda **Je me sens bien.**

Albi Automobiles Ltee
3300, boul. Ste-Marie
Mascouche
474-2481/2

Lachine Mazda
2895, rue Notre-Dame, Lachine
637-1153

Jacauto Lavaltrie
651, rue Notre-Dame, Lavaltrie
588-4141

Mazda Valleyfield
3333 Mgr. Langlois
Valleyfield
377-5533

Mazda de Blainville
738 Boulevard Labelle
Blainville
437-8000

Charles Gareau Inc.
10175, rue Papineau
381-3987

Avo Auto Inc.
3815 Buchan
737-7373

Les Automobiles Daniel Blanchette Inc.
2305 Rte. Marie Victorin
Tracey
743-1211

Blondin Automobiles Ltée
6464, boul. Henri-Bourassa est
324-9100

Delisle Auto Ltée
2815, rue Sherbrooke Est
523-1122

Quintin Automobile Inc.
390, rue Jacques Cartier Sud
St. Jean
346-9445 658-9042

Mazda 2-20
1 boul. Don Quichotte
Ile Perrot
453-7220

Le Domaine de L'Auto P.A.T. Ltée
12210, Sherbrooke Est
Pointe-aux-Trembles
645-1694

Fort Chambly Automobiles (1979) Inc.
830, boul. Périgny, Chambly
658-6623

Garage Blanchette Inc.
900, rue St-Laurent Ouest
Longueuil
677-6347

Armand Quérin Automobiles Ltée
1530 Chomedy Blvd
Laval
688-4787

Jacauto Ltee
3612 boul. St-Jean
Dollard-des-Ormeaux
626-8120

St-Constant Auto Ltee
48, rue St-Pierre
St-Constant
632-0700

Ami Auto Inc.
276, boul. d'Anjou
Châteauguay
692-9600

Mazda Drummondville
1325, boul. St-Joseph
Drummondville
477-5566

Autonor Inc.
2344 Labelle
Lafontaine
436-8211

Mazda St-Hyacinthe
3190, Cusson
St-Hyacinthe
774-1345

Faberville Auto Inc.
1010, boul. Dagenais, Laval
622-3434

Lacroix Automobile Ltée
990 Route #117
Val-David
322-3937

Mazda Joliette
560, route 131
752-4212

L'Université du Québec embauchera 181 nouveaux profs en 1990-91

Les revenus additionnels provenant de la hausse des frais de scolarité, soit 11 millions $, serviront ainsi à améliorer l'enseignement

MICHEL VENNE
Presse Canadienne

QUÉBEC

■ L'Université du Québec consacrera en 1990-91 la totalité des revenus provenant de la hausse des frais de scolarité à l'embauche de nouveaux professeurs et à l'amélioration de ses services aux étudiants.

C'est ce qu'a révélé hier le président de l'institution, M. Claude Hamel, en rendant publiques les prévisions budgétaires de l'UQ pour l'année qui vient.

Pour la première fois depuis 1984, a par ailleurs souligné le président, l'université devrait atteindre l'équilibre entre ses revenus et ses dépenses. Le budget total de l'institution dépasse le demi-milliard de dollars cette année.

L'université reste aux prises cependant avec un déficit accumulé de 18,8 millions $ qui devrait être complètement résorbé dans trois ans.

Avec ses 78 000 étudiants, dont à peine le tiers à temps complet, répartis dans 11 établissements, l'Université du Québec recueillera quelque 11 millions $ de plus cette année grâce à la hausse des frais de scolarité décrétée par le gouvernement peu avant Noël.

Les frais passeront de 500 $ à 850 $ par session pour un étudiant à temps complet, de 50 $ à 85 $ par cours pour un étudiant à temps partiel, à compter de septembre prochain. Une autre augmentation équivalente s'appliquera l'année suivante.

181 professeurs

La quasi-totalité de cette somme sera utilisée pour embaucher 181 nouveaux professeurs, au salaire moyen de 50 000 $ par an. Le reste servira à améliorer divers services reliés à l'enseignement. Un demi-million seront consacrés aux bibliothèques, 250 000 $ à l'achat d'ordinateurs dans les laboratoires d'informatique de l'Université du Québec à Montréal, etc.

L'université aurait pu décider d'appliquer ces revenus additionnels à la réduction de son déficit accumulé, mais n'en a rien fait cette année. Elle devra toutefois s'y résoudre à compter de l'an prochain, si elle compte l'effacer complètement d'ici à trois ans comme prévu.

«Nous voulions nous assurer que les étudiants ne puissent nous reprocher d'augmenter les frais de scolarité pour réduire notre déficit», a déclaré M. Hamel. Les universités, a-t-il rappelé, réclamaient cette hausse pour améliorer l'enseignement, non pas pour améliorer leur situation financière.

Déjà, cette année, l'université a pu réduire son déficit accumulé de quelque 10 millions $, le faisant passer de 29,1 à 18,8 millions $, en se départissant des actions qu'elle possédait dans IAF Biochem et de la division de production de vaccins de l'Institut Armand-Frappier.

Cette transaction, conclue il y a à peine trois semaines, a généré des revenus nets de 13 millions $. Cependant, huit des 11 établissements affiliés à l'université traînent encore un déficit. C'est notamment le cas de l'Université du Québec à Montréal (5,8 millions $), à Trois-Rivières (2,7 millions $), à Chicoutimi (4,1 millions $), en Abitibi-Témiscamingue (2,3 millions $) et de l'Institut Armand-Frappier (4,9 millions $).

Il n'empêche que grâce à la hausse des frais de scolarités, qui s'ajoute aux 55 millions $ injectés l'an passé par le gouvernement pour compenser le sous-financement du réseau et à l'indexation des subventions accordées par Québec, la situation financière des universités semble s'être considérablement améliorée.

«Nous continuons à nous serrer la ceinture», fait toutefois remarquer le président de l'UQ.

Selon M. Hamel, il manque encore 50 millions $ aux universités québécoises, dont environ le quart à l'Université du Québec, pour que leur situation soit comparable avec celle des établissements d'enseignement supérieur du reste du continent.

Les piscines Aqua-Sol Inc.

8245, boul. Taschereau O., Brossard, tél. : 445 7172 • 397 9858 Md, fax : 445 6536

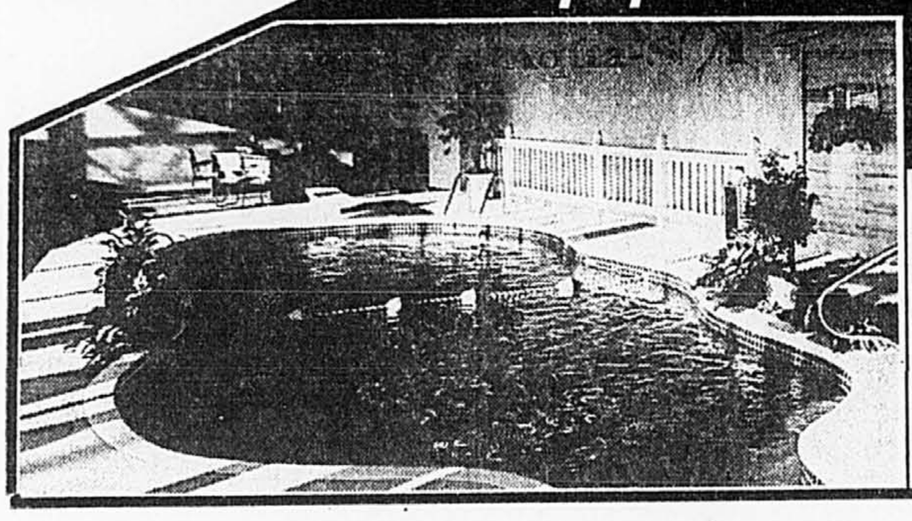
Financement sur place sans intérêt payer en 91

• Durable • Forme au choix
• Fabriquée selon votre «Design»
• La solidité du béton et notre expérience sont VOS GARANTIES

Piscine 15' x 30'
Béton soufflé
13 995$

Piscine en acier • vinyle
9 995$

Équipements, installation et trottoirs inclus



Lundi au vendredi 9 h 30 à 21 h 00
Samedi 9 h 00 à 17 h 00
Dimanche 11 h 00 à 17 h 00

G. GAZAILLE

GAZAILLE Construction et Les Piscines Aqua-Sol vous offrent une résidence neuve, gazonné et une piscine creusée à un prix jamais vu.

Informez-vous :
Pierrefond : 684 3090, D.-D.-O. : 684 2467, Île Perrot : 453 0479

Joseph Hamelin payait comptant des employés qui étaient prestataires de l'assurance-chômage

PIERRE BELLEMARE

■ Près d'une douzaine d'anciens employés de Joseph Hamelin, propriétaire des Entreprises Mirabel, ont affirmé hier, au Palais de justice de Longueuil, qu'ils ont reçu des prestations d'assurance-chômage et, en même temps, une rémunération versée sous la table par leur employeur.

C'est sur cet aveu que la Couronne, représentée par Me Marcel Patenaude, a entrepris le procès de cet homme d'affaires, accusé d'avoir fraudé l'assurance-chômage pour une somme globale frisant les 200 000 $.

S'adressant au juge Gilbert Morrier, de la Cour du Québec, en présence de l'avocat de la défense, Me Bruno Pateras, les onze témoins de la Couronne ont clairement indiqué qu'ils ont été payés comptant par M. Hamelin pour leur travail accompli, tout en demeurant prestataires de l'assurance-chômage.

La moitié d'entre eux ont d'ailleurs précisé qu'ils avaient été embauchés par M. Hamelin lui-même, un organisateur conservateur par ailleurs accusé d'avoir fraudé le gouvernement fédéral, pour s'être servi, à des fins partisanes, d'un programme de création d'emplois.

Ce dernier procès, entamé la semaine dernière à Longueuil, se poursuivra à l'automne. Quant au présent procès, il se poursuit aujourd'hui et la Couronne entend faire défiler, si possible, un nombre total de vingt-huit nouveaux témoins.

Deux policiers ont aussi tenté de prouver hier que les Entreprises Mirabel tenaient un système de comptabilité parallèle, dans l'espoir de déjouer les inspecteurs du régime d'assurance-chômage.

Centre d'accueil Shawbridge : le juge imposera les peines le 3 juillet

■ Le juge Jacques Lamarche, de la Cour du Québec, chambre de la jeunesse, fera connaître mardi sa décision relativement aux accusations de négligence criminelle causant la mort portées à l'endroit de deux adolescentes à la suite de l'incendie criminel du Centre d'accueil Shawbridge, le 19 janvier dernier, à Laval.

Hier matin, le substitut du procureur général, Me Nancy Moreau, a réclamé une peine d'emprisonnement de trois ans pour les deux accusées — l'une âgée de 16 ans et l'autre de 17 — avec 18 mois de pleine détention et 18 mois ouverts, c'est-à-dire donnant certaines libertées aux prévenues.

De leur côté, les avocats de la défense, Mes Sylvie Lanctôt et Guy Cournoyer, pensent que des peines de six mois à un an seraient assez.

Plusieurs cas de jurisprudence ont été cités et c'est pour cette raison que le juge Lamarche a décidé de mettre le tout en délibéré jusqu'au 3 juillet.

En premier lieu, ces deux adolescentes avaient été accusées de meurtres au deuxième degré à la suite de quatre pertes de vie dans cet incendie. Par la suite, les chefs ont été réduits.

Une autre pensionnaire de ce Centre a été condamnée, le 16 mars, à 15 mois de garde légale pour complicité. Elle partageait la chambre des deux adescentes actuellement devant le juge Lamarche.

Cette tragédie n'a pas fini de faire parler car le commissaire aux incendies Cyrille Delage, qui agit comme coroner ad hoc, reprendra bientôt ses audiences. Les premières journées de cette enquête publique ont été tenues avec une ordonnance de non publication.

Les Grands prix Nissan.

Les spécialistes de l'automobile se sont prononcés et ont fait de Nissan un grand gagnant en lui permettant de remporter les prix les plus prestigieux.

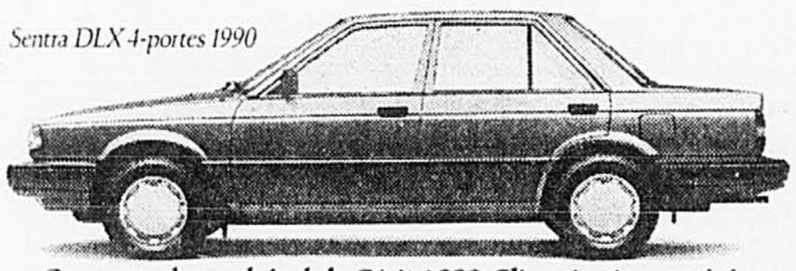
Voilà pourquoi, jusqu'au 29 juin, nous désirons vous faire profiter de ces grands prix... à bon prix!

Pour tous les détails sur cette offre gagnante, passez voir votre concessionnaire Nissan... et repartez gagnant!

NISSAN

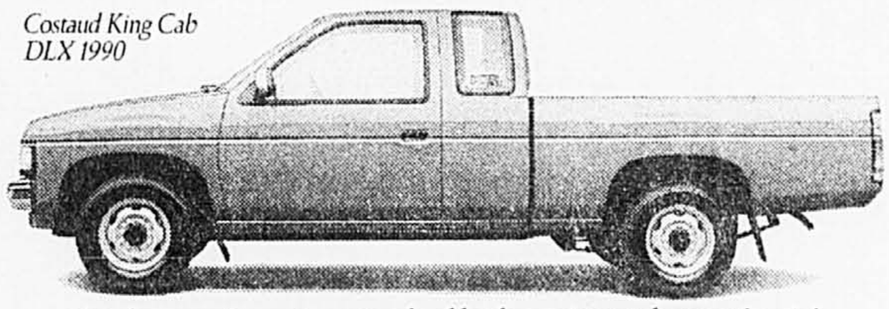
Dépêchez-vous, le 29 juin il n'y en aura plus!

Sentra DLX 4-portes 1990



Gagnante du trophée de la CAA† 1990. Climatisation et stéréo gratuits — valeur de 1 700 $ plus financement génial!*

Costaud King Cab DLX 1990



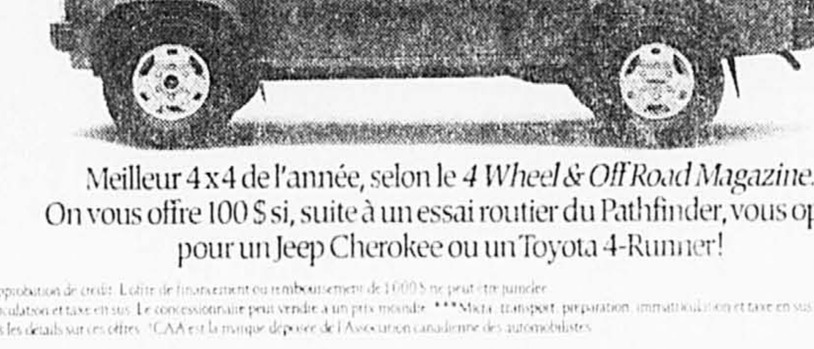
134 chevaux. Le moteur standard le plus puissant de sa catégorie! 1 000 $ de rabais ou financement génial!*

Pulsar NX 1990



Élue meilleur nouveau coupé sport, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. 1 000 $ de rabais ou un financement génial!*

240 SX 1990, Fastback



Meilleur nouveau coupé sport de l'année 1989, selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. À partir de 18 890 $!**

Axxess 1990

La familiale sport! Financement génial!*

Micra DLX, 3-portes, 5 vitesses 1990

Le grand prix économique! Seulement 7 990 $***

Stanza XE 4-portes berline 1990

Prix de la «Meilleure réalisation technologique», selon l'Association canadienne des journalistes de l'automobile. Financement génial!*

Pathfinder SE, Trail Boss, 4-portes 1990

Meilleur 4 x 4 de l'année, selon le *4 Wheel & Off Road Magazine*. On vous offre 100 $ si, suite à un essai routier du Pathfinder, vous optez pour un Jeep Cherokee ou un Toyota 4-Runner!

*L'offre de financement est applicable sur les Sentra, Costaud, Pulsar, Stanza et Axxess sur approbation de crédit. L'offre de financement ou remboursement de 1 000 $ ne peut être jumelée.
**240SX : P.D.S.F. pour le modèle Coupe, 2 portes 1990. Modèle illustré – Fastback – à partir de 19 580 $, transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ***Micra, transport, préparation, immatriculation et taxe en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. Voyez votre concessionnaire participant pour tous les détails sur ces offres. †CAA est la marque déposée de l'Association canadienne des automobilistes.

L'Association des concessionnaires Nissan du Québec.

Les locaux de la SPCA de Montréal sont surpeuplés

CONRAD BERNIER

■ La SPCA de Montréal savait que la récupération de 216 chiens, à la suite de ses perquisitions, la semaine dernière, dans des chenils clandestins de Saint-Samuel et de Weedon, lui créerait sur-le-champ un problème de surpeuplement dans ses locaux du 5215 ouest, rue Jean-Talon. Mais, dans les circonstances, elle n'avait pas le choix. Aujourd'hui, la SPCA, carrément débordée, a besoin de la collaboration du public pour s'en sortir.

En effet, non seulement a-t-elle besoin de nourriture pour les animaux et d'aide financière, elle doit aussi tout mettre en oeuvre pour que fonctionne efficacement son système d'adoption. À toutes fins utiles, elle compte sur 200 personnes sérieuses et responsables voulant bien adopter un animal. Idéalement, il faudrait que tous ces chiens, d'ici à deux semaines, soient adoptés.

D'abord parce que la SPCA n'a pas bien le choix. En fait, elle n'en a que deux: l'adoption ou l'euthanasie. «Mais l'époque est terminée où la SPCA, après une saisie, supprimait systématiquement toutes les bêtes récupérées», déclare Louis McCann.

La SPCA favorise nettement, depuis un bon moment, l'adoption de toutes les bêtes récupérables. Une solution plus complexe, plus coûteuse, certes, mais une solution plus humaine, que préfèrent aussi, plus souvent qu'autrement, les bénévoles de la SPCA, ses donateurs, et les amis des bêtes. Pourtant, la SPCA doit supprimer annuellement plus de 50 000 bêtes.

Surpeuplement

«La castration est la seule réponse au surpeuplement animal, qui prend presque partout les dimensions d'un véritable fléau, affirme Louis McCann. Si seulement les propriétaires de chats et de chiens faisaient un petit effort de réflexion là-dessus! Quoi qu'il en soit, s'ils s'y refusent plus longtemps, ils en paieront tôt ou tard le prix, puisque le problème deviendra bientôt incontrôlable et que les municipalités devront imposer des règlements sévères relativement à la garde de tout animal de compagnie».

Ce qui inquiète particulièrement la SPCA, c'est la découverte probable et imminente de nouveaux chenils clandestins. Depuis la découverte de ceux de Saint-Samuel et de Weedon, les plaintes se multiplient, provenant de plusieurs régions du Québec.

Si la SPCA devait au cours des prochaines semaines ou des prochains mois perquisitionner dans plusieurs chenils clandestins et y récupérer des centaines, voire des milliers de bêtes, elle en aurait alors plus que plein les bras.

Et les problèmes d'hébergement provisoire et d'adoption deviendraient presque insolubles. Pourtant, une fois de plus, la SPCA n'aurait pas d'autre choix que celui de perquisitionner, de saisir, son mandat consistant précisément à venir en aide sans délai aux animaux maltraités et vivant dans des conditions insalubres.

Deux morts dans un accident d'avion

Presse Canadienne

LAC EPINAY

■ Deux hommes ont connu une fin tragique, mais un autre a été rescapé après qu'un avion de type Beaver se soit abimé, dimanche après-midi, dans les eaux du lac Épinay, à quelque 400 km au nord-ouest de Chicoutimi.

Ce n'est qu'hier matin que le monomoteur, propriété de la compagnie Propair, de Chibougamau, a été repéré par l'équipage d'un hélicoptère des Forces armées canadiennes et que le seul survivant de l'écrasement a été transporté à l'hôpital, souffrant de blessures mineures.

Les victimes sont le pilote, Mario Chiasson, de Val-d'Or, en Abitibi, et l'un des deux passagers, Louis Plamondon, de Loretteville, en banlieue de Québec. L'autre passager, Marc Gravel, de Langelier, aussi en banlieue de Québec, s'en est tiré avec des blessures légères.

Plamondon et Gravel venaient de terminer dans ce secteur, situé à 160 km au nord de Chutes-des-Passes, leurs travaux d'évaluation forestière et, au moment de la tragédie, ils allaient regagner la civilisation à bord de l'avion monomoteur. L'appareil était allé les cueillir sur les lieux en fin d'après-midi, dimanche.

C'est en voulant prendre son envol du lac Épinay que l'appareil Beaver aurait été secoué brutalement par de forts vents. Rabattu sur l'eau, le monomoteur aurait alors piqué du nez et se serait abimé dans le lac, à quelques mètres seulement de la rive. Et, même s'il y avait à peine 1,60 m d'eau à cet endroit, seul Gravel, assis à l'arrière de l'appareil, a pu s'en sortir vivant.

Après s'être dégagé de son siège, Gravel a réussi à sortir de l'avion dont seul le nez était immergé. Et il aurait tenté ensuite vainement de dégager le pilote et l'autre passager de l'appareil.

Sans nouvelle de son appareil parti depuis dimanche après-midi, les gens de Propair ont alerté, lundi soir, les autorités de la base des Forces armées canadiennes à Trenton, en Ontario. Les recherches entreprises par un hélicoptère militaire devaient permettre de localiser le Beaver vers 4 h 30, hier matin.

Un hold-up de 10 millions

Agence France-Presse

ROCHESTER, É.-U.

■ Un fourgon blindé a été attaqué hier à Henrietta, dans la banlieue de Rochester (État de New York), et les malfaiteurs pourraient avoir emporté plus de 10 millions de dollars en liquide, a-t-on appris de source policière.

Ce butin, s'il est confirmé, serait le deuxième plus important de l'histoire des attaques de fourgon blindé aux États-Unis après celle où des malfaiteurs en 1982 s'étaient emparés de 11 millions de dollars dans le Bronx, à New York, a indiqué le FBI.

Le fourgon attaqué hier transportait de l'argent liquide à destination de la Banque de Réserve Fédérale de Buffalo (État de New York), qui approvisionne en monnaie toutes les banques de la région. De leur côté, les banques renvoient à cet établissement leur argent liquide en surplus.

Le chauffeur et sa collègue s'étaient arrêtés à une épicerie pour acheter du café et des sandwiches. Quand la femme est sortie du magasin, le chauffeur, resté dans le camion, était tenu en joue par un homme armé. Celui-ci a forcé les deux employés à conduire le fourgon dans une zone plus déserte où l'attendait un complice avec une voiture.

Les deux hommes y ont transféré l'argent avant de ficeler les deux employés et de décamper.

Après avoir réussi à se libérer de leurs liens, le chauffeur et sa collègue, qui n'ont pas été blessés, ont prévenu la police.

LIQUIDATION FAILLITE — LIQUIDATION FAILLITE

FAILLITES D'AMEUBLEMENT ET DE LITERIE

AMEUBLEMENT ESTABIEN DESIGN et LITERIE BEAUX RÊVES

(autrefois aux Cours Mont-Royal)

4349, rue St-Denis, Montréal

(coin rue Marie-Anne)

JUSQU'À 70% DE RABAIS SUR TOUT



- Canapés et causeuses en cuir
- Mobiliers de salle à manger
- Literie de qualité
- Lits de laiton
- Lampes
- Accessoires

Les premiers arrivés seront les premiers servis.

LES ENCANS BELEC AUCTIONS INC.

Lun. à mer.: 10 h à 18 h
Jeu. et ven.: 10 h à 21 h
Samedi: 10 h à 17 h

LIQUIDATION FAILLITE — LIQUIDATION FAILLITE

RETRAITÉES ET PRÉRETRAITÉS

Cité Rive des Prairies RÉSIDENCE

Administre par: GESTION MULTI-COMPLEX et CAREX PROMOTEURS ET PROPRIÉTAIRES

PHASE II MAINTENANT EN LOCATION

LA VILLE À LA CAMPAGNE

située sur les rives de la rivière des Prairies

VENEZ BIEN VIVRE en toute sécurité car nos appartements sont munis de gicleurs automatiques, de détecteurs de fumée et de systèmes d'appel d'urgence. En plus, nous avons un service de gardiennage et la télévision en circuit fermé fonctionnant 24 heures sur 24.

Aussi, afin de répondre à vos besoins, vous y trouverez: salon et salle communautaire, piscine, sauna, bain à tourbillons, salle de conditionnement physique ainsi qu'un étage commercial complet.

Chaque logement comprend un balcon verrière avec fenêtres coulissantes. Laveuse et sécheuse sur chaque étage.

Possibilités: 2 ½ - 3 ½ - 4 ½ pièces

POUR DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES
COMPOSER LE (514) 329-3821
NOUS ACCEPTONS LES FRAIS VIRÉS.
HEURES D'OUVERTURE: 7 JOURS SUR 7, DE 10 h à 16 h 30
ET SUR RENDEZ-VOUS JUSQU'À 21 h

7095, boul. Gouin est, Montréal

2 semaines avant l'inventaire

Caplan-Duval

SOLDE D'INVENTAIRE DE FIN D'ANNÉE

Nous préférons liquider que compter

50% À 70% DE RABAIS

WEDGWOOD — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
April Flowers	115.00	57.50
Colonnade Black	245.00	122.50
Dolphins	200.00	100.00
Gold Chelsea	130.00	67.50
Midici Blue	175.00	70.00
Silver Ermine	150.00	75.00
Serenity	200.00	60.00
Westbury	150.00	75.00
Pink Garland	115.00	46.00

ROYAL DOULTON — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Sheridan	184.00	99.75
Princeton	184.00	99.75
Monaco	275.00	148.00
Matinee (micro-ondes)	120.00	60.00
Carnation (micro-ondes)	120.00	60.00
Juliet (micro-ondes)	120.00	60.00

KAISER — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Dejea	141.00	58.40
Nizza	95.00	38.00

VILLEROY & BOCH — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Basket	150.00	75.00
Manoir	62.50	31.25
Iris	135.00	67.50
Sienna	135.00	67.50

NORITAKE — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Buena Vista	157.00	62.80
Heritage	66.00	33.00
Carnagie	186.00	74.40
Golden Cove	129.00	64.50
Royal Brittania	129.00	38.70
Contessa	140.00	70.00
Solemn Amber	246.00	123.00
Shenandoah	157.00	78.50
Lady Eve	188.00	74.40
Pacific Majesty	188.00	93.00
Chandelier	188.00	74.40
Queen's Splendor	186.00	74.40
Van Burren	157.00	62.00

FRIESLAND — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Jeverland White	50.00	22.50
Sommerset	60.00	28.50
K-Brise	70.00	35.00

AYNSLEY — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Brambletime	135.00	58.00
Tradition	180.00	54.00
Henley	195.00	78.00
Leighton	250.00	100.00
Durham	195.00	78.00
Snow Crocus	137.50	55.00

DENBY — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Satum	125.00	45.00
Regency Green	125.00	50.00
Province	125.00	45.00
Encore	125.00	35.00
Daybreak	125.00	45.00
Cobalt	125.00	50.00

COALPORT — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Majestic Blue	295.00	114.00

HUTSCHENREUTHER — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Tavola Elyseee	115.00	46.00
Maxim Bistro	125.00	50.00
Tavolo Bianco	65.00	42.50
Scala Portofina	150.00	60.00
Fleuron Gold	180.00	72.00

MINTON — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Embassy	342.00	171.25
Newbury	247.00	123.75
Saturn Turquoise	158.00	62.00

ROSENTHAL — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Century White & Gold	290.00	145.00
Biscayne	165.00	82.50
Calypso	165.00	82.50
White Orchid	250.00	125.00

THOMAS — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Family Beige	52.00	31.00
Favo	110:00	55.00

CLASSIC ROSE — Couvert 5 pièces

	Valeur	Solde Caplan-Duval
Romantic Bordeaux	130.00	65.00
Maria White	95.00	47.50
Sans Noc. White	108.00	54.00

VERRES SUR PIED EN CRISTAL

Nous liquidons de nombreux motifs des plus grands fabricants

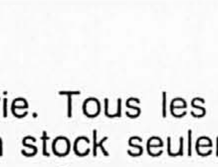
Valeur jusqu'à 50$

À COMPTER DE 9,99$ CH.

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 50%

sur du cristal réputé importé de
France
Irlande
Tchécoslovaquie
Allemagne

DRAPS Vamsutta®



ÉCONOMISEZ 30% à 60%

JOHNSON BROS.



ÉCONOMISEZ JUSQU'À 60%

PIÈCES PLAQUÉ ARGENT

Des plus grands fabricants de France

Réductions incroyables!

ET BIEN PLUS ENCORE

Nombreuses autres offres spéciales en magasin sur le cristal et la coutellerie. Tous les prix mentionnés s'entendent pour les couverts 5 pièces. Solde valable pour la marchandise en stock seulement. Les motifs mentionnés sont en stock mais les quantités sont limitées. Solde non valable pour le programme de couverts de Caplan-Duval.

Mail Cavendish
5800, boul. Cavendish

Caplan-Duval

Plaza Côte-des-Neiges
6700, Côte-des-Neiges
(bail prolongé)

483-4040

Sida: le Secrétaire à la santé dénonce les activistes de *Act Up*

Chahuté, le premier responsable de la santé aux USA n'a guère apprécié de ne pouvoir s'adresser aux congressistes

PIERRE GINGRAS
envoyé spécial
La Presse *À SAN FRANCISCO*

■ Le Secrétaire à la Santé et au Services humanitaires des Etats-Unis, Louis Sullivan, a affirmé hier qu'il ne voulait plus travailler avec les manifestants qui l'on chahuté durant son discours, dimanche, lors de la clôture de la sixième conférence internationale sur le sida, à San Francisco.

«Je ne veux plus travailler avec ces individus, a dit le premier responsable de la santé aux Etats-Unis. Ce qu'ils ont fait est non seulement anti-américain, mais tout à fait inapproprié. Je suis personnellement affecté», a t-il mentionné à des journalistes.

Dimanche, lors de la cérémonie de la clôture, quelques centaines d'activistes du groupe Act Up ont bruyamment manifesté durant le discours de M. Sullivan, à tel point qu'il fut impossible aux 4 000 délégués présents de l'entendre. Les manifestants ont utilisé des sifflets, des klaxons et même des trompettes produisant un bruit infernal, en plus de lancer au conférenciers des boules de papiers et des condoms, en guise de protestation contre la politique de santé américaine.

Selon le secrétaire Sullivan, si la colère des manifestants est compréhensible, elle est loin de faire avancer les choses. Elle va à l'encontre des principes de la liberté de parole aux Etats-Unis. Très irrité, M. Sullivan a même annoné qu'il mettait un terme à sa collaboration avec le groupe Act Up et autres manifestants à cette conférence. Une enquête est d'ailleurs en cours pour connaître les organisations impliquées.

M. Sullivan accuse les groupes d'activistes d'être «irrationnels, chaotiques et désorganisés». Le représentant américain reconnait, toutefois, que les pressions ont incité le gouvernement à améliorer sa politique sur l'accès aux nouveaux médicaments, mais «cette forme d'action a ses limites. Il y a une ligne qu'il ne faut pas franchir et elle a été franchie à San Francisco», a t-il confié au quotidien *San Francisco Chronicle*.

Cette sortie en règle pourrait avoir des répercussions parmi les activistes. Des porte-parole ont affirmé que le secrétaire devait comprendre que la seule façon pour le gouvernement de faire taire les protestataires est d'assurer un véritable leadership dans la lutte contre la maladie. Ils réclament un meilleur accès aux soins de santé. Une personne atteinte du sida doit épuiser toutes ses ressources financières avant de recevoir les traitements gratuits offerts par le gouvernement, une échéance qui arrive souvent trop tard.

À ce sujet, M. Sullivan a expliqué qu'une réforme des programmes de santé était à l'étude. Selon lui, si elle était appliquée, elle pourrait être profitable aux victimes du sida. Il a aussi insisté sur le fait que Washington dépense $1,7 milliard $ par année dans sa lutte contre la maladie. A son avis, ceux qui se plaignent du manque de fonds devraient penser aux autres personnes qui souffrent d'autres maladies et n'ont pas autant de ressources.

L'horticulture au secours des victimes de maladies mentales

FLORIAN BERNARD

■ Hortithérapie est un mot qui n'apparait pas encore dans les dictionnaires. Ce néologisme a été créé par la direction médicale de l'hôpital Rivière-des-Prairies afin de désigner une nouvelle méthode de traitement de certaines maladies mentales au moyen de l'horticulture.

Inauguré il y a quelques jours, le centre d'hortithérapie concrétise un projet né il y a sept ans, à l'époque où M. Clément Beaudoin, alors directeur des services auxiliaires et grand amateur de plantes, rendait publique une étude sur les bienfaits de la culture des végétaux dans le traitement des maladies mentales.

Des études réalisées en Europe et aux Etats-Unis, depuis quelques années, ont démontré que l'horticulture réduit le stress et les anxiétés de plusieurs malades. Cette science nouvelle a fait son chemin jusqu'au Québec. Le Conseil des services de santé et des services sociaux du Montréal métropolitain a permis à l'hôpital Rivière-des-Prairies de débloquer les crédits nécessaires à la construction d'un centre, doublé d'une serre, où les patients peuvent être occupés toute l'année.

Le centre accueille les patients qui travaillent à toutes les étapes du traitement, depuis les semences de différentes plantes jusqu'à leur vente dans le public. Ainsi, à différentes périodes de l'année, les patients vendront directement aux gens le produit de leur labeur, notamment des poinsettias au temps des fêtes ou encore des rosiers miniatures à la fête des mères. Cette vente de plantes auprès du public fait également partie de la thérapie. Elle permet aux patients d'apprécier la valeur et l'utilité de leur travail. Elle les rend responsables d'eux-mêmes et fiers de leurs réalisations.

Une thérapeute possédant une solide formation en horticulture, Mme Lise Thouin, qui a reçu sa formation aux Etats-Unis et au Québec, notamment au jardin botanique de Montréal, travaille directement auprès des patients, sous la direction du docteur Julio Alarcia, responsable du programme de psychiatrie pour les adultes. Le centre est sous la direction de Mme Rosette Toussaint et de M. Robert Paquet, des services d'intégratioon socio-professionnelle et de réadaptation de l'hôpital.

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports exper

les experts du GOLF

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports exper

ENSEMBLES DE GOLF

WILSON Dynabuilt
• 3 bois en acier inoxydable/ 8 fers moulés en acier inoxydable.
• Tige professionnelle • Pour hommes.
Notre prix cour. 449,99
299,99
150$ de rabais



Wilson

20% de rabais sur tous les sacs de golf en magasin
SPALDING
Wilson
RAMPION
DYNATOUR

DYNATOUR Open
• 3 bois métal / 8 fers moulés.
• Pour hommes ou femmes.
Notre prix cour. 299,99
229,99
Rabais de 70$

WILSON K28
• 3 bois métal & 8 fers moulés en acier inoxydable.
• Pour hommes.
Notre prix cour. 399,99
329,99

CHAUSSURES

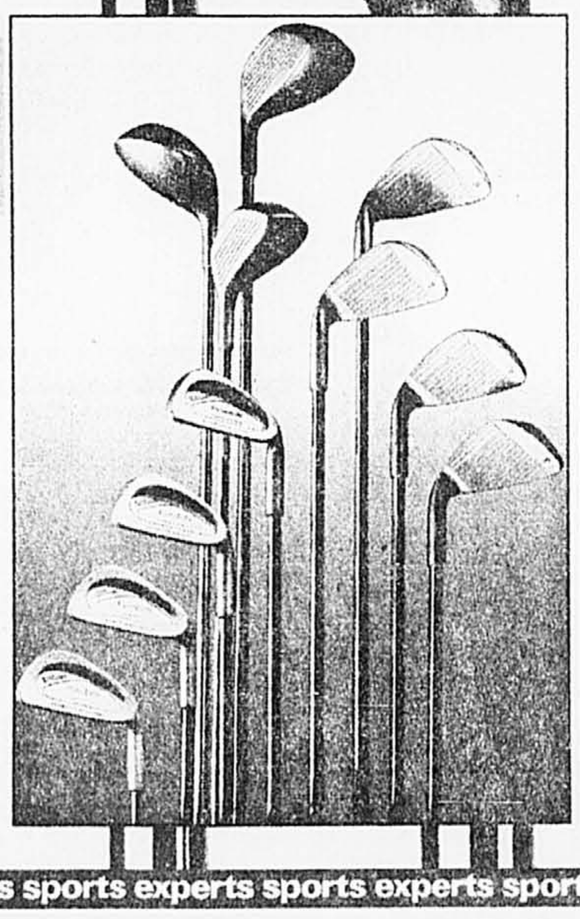
FOOTJOY Greenjoy
• En clarino • Crampons légers.
• Pour hommes ou femmes.
Notre prix cour. 69,99
49,99
Rabais de 20$

NIKE Prestwick
• Chaussure de golf style athlétique
• Pour hommes ou femmes.
Notre prix cour. 79,99
59,99
Rabais de 20$

ACCESSOIRES

Voiturette WILSON Deluxe
• En aluminium léger
• Roues amovibles.
• Porte-cartes de pointage.
Notre prix cour. 99,99
74,99
Rabais de 25$

Sac de golf DYNATOUR 8.5"
• En vinyle.
• Tube rigide.
• Compartiments multiples.
• 6 diviseurs à bâtons.
Notre prix cour. 119,99
79,99
Rabais de 40$



sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports exper

sports experts

Les prix sont en vigueur jusqu'à épuisement de la marchandise ou jusqu'à la fermeture le 30 juin 1990.
Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Tous les articles, couleurs ou grandeurs ne sont pas nécessairement disponibles dans tous les magasins.

RÉ-OUVERTURE: CENTRE LAVAL

EST
ANJOU
Les Galeries d'Anjou
354-2995
7201 boul. Les Galeries d'Anjou
353-9000
Place Versailles
355-2330
MAISONNEUVE
2951 rue Sherbrooke est
522-6108
POINTE-AUX-TREMBLES
Carrefour de la Pointe
642-2223
ST-LÉONARD
Centre d'achats Boulevard
727-1344

CENTRE
LA SALLE
Carrefour Angrignon
365-1286
MONTRÉAL
Centre-ville
930, rue Ste-Catherine ouest
866-1914
ST-LAURENT
Place Saint-Laurent
745-3202
VERDUN
3501, rue Wellington
766-2900
VILLE MONT-ROYAL
Centre Rockland
735-4751

OUEST
DORVAL
Galeries des Sources
(Mail West Island)
683-8400
Jardins Dorval
631-3508
PIERREFONDS
Bâtiment Pierrefonds
626-9930
POINTE CLAIRE
Centre d'achats Fairview
694-8181

RIVE NORD
JOLIETTE
50, rue Gauthier
756-1645
LAVAL
Carrefour Laval
682-0032
Centre Laval
688-1021
Centre d'achats Duvernay
661-5310
Ste-Dorothée
967, rue Hôtel de Ville
969-2000
MASCOUCHE
3320 boul. Ste-Marie
474-6168
REPENTIGNY
Les Galeries Rive Nord
581-3220
RIGAUD
368, rue St-Pierre
451-4771
ROSEMÈRE
Galeries des Mille-Îles
437-1933
ST-EUSTACHE
260, boul. Arthur-Sauvé
472-5485
ST-JÉRÔME
308, Place du Marché
432-9777
Carrefour du Nord
432-9400
ST-SAUVEUR
30, rue Gover
227-4617
STE-ADÈLE
Promenade Ste-Adèle
229-2812
STE-AGATHE
60, rue Principale
326-5515
TERREBONNE
Les Galeries Terrebonne
471-3688

RIVE-SUD
BELOEIL
185 boul. Sir Wilfrid Laurier
467-7201
BOUCHERVILLE
Promenades Montarville
655-6003
BROSSARD
Mail Champlain
671-7275
CHAMBLY
1417, boul. Périgny
658-0561
CHÂTEAUGUAY
287 boul. Anjou
691-5032
LONGUEUIL
Place Longueuil
463-3452
ST-BRUNO
Les Promenades St-Bruno
653-1384
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
Le Carrefour Richelieu
348-0937
STE-JULIE
Centre Commercial Ste-Julie
649-0444
SOREL
Promenades de Sorel
746-1213
TRACY (SOREL)
402, route Marie-Victorin
742-8433
VALLEYFIELD
377, rue Victoria
377-9000

sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports experts sports exper

MARCEAU
International

Le SPÉCIALISTE de l'immobilier en FRANCE
vous propose toute une gamme de
CONDOMINIUMS
sur la
CÔTE D'AZUR
NICE
et sa région, du studio à un 4-pièces à partir de 65 000 $.
CAP-D'AIL
(près de MONACO)
presqu'île de
SAINT-TROPEZ
CANNES
CAP ESTEREL
(près de SAINT-RAPHAEL)
ainsi qu'à PARIS et la région parisienne.
TOULOUSE, MONTPELLIER, etc.
CONTACTER
J.-M. BERRIAT
ET
G. LE FEUR
À L'HÔTEL MERIDIEN à MONTRÉAL
Tél.: 285-1450
DU 22 JUIN AU 6 JUILLET

♦LE SECRET♦
LE MIEUX GARDÉ
♦MONTRÉAL♦

HÔTEL LA CITADELLE
UN HÔTEL CLARION
410 OUEST, RUE SHERBROOKE, MONTRÉAL, QUÉBEC
(514) 844-8851

Quand vous séjournez à l'Hôtel Clarion La Citadelle, lauréat du prix 4 diamants sur la rue Sherbrooke de grande distinction, vous profitez de l'accueil chaleureux et du charme d'un petit hôtel particulier de style européen offrant le luxe et le service propres à un hôtel de première classe. Situé en plein coeur de Montréal à quelques minutes de marche du centre-ville, il y a un studio de santé/d exercices et une piscine sur le toit et la cuisine y est gastronomique. En ce moment, vous pouvez profiter du service grandement acclamé de l'Hôtel Clarion La Citadelle n'importe quel jour de la semaine à un prix spécial pour l'été à compter de

89,00 $*
Chambre pour une ou deux personnes

*Sur demande avec restrictions. Devises canadiennes. À l'exclusion des tarifs de groupes et autres tarifs réduits. L'offre prend fin le 30 septembre 1990.

KANATA HOTELS & RESORTS
MUSKOKA • ROCKY CREST RESORT
HÔTELS CLARION
MONTRÉAL • HÔTEL LA CITADELLE
OTTAWA • HOTEL ROXBOROUGH
TORONTO • THE BROWNSTONE
TORONTO • ESSEX PARK HOTEL
NIAGARA FALLS • THE OLD STONE INN
QUALITY INN
RENFREW • THE RENFREW INN
Composez les numéros sans frais au Canada et aux États-Unis 1-800-263-8957 ou 1-800-221-2222.
A Toronto, composez le (416) 364-2667.

Les cheminées de l'incinérateur Tricil à Mercier ne filtrent pas assez les matières polluantes

JEAN-PIERRE BONHOMME

■ Les filtres des cheminées de l'incinérateur Tricil, à Mercier, se dégradent et il y aurait lieu de revoir les normes sur les rejets des particules de matières polluantes dans l'air.

Ce constat a été fait cette semaine par la Société pour vaincre la pollution dans le cadre de ses recherches sur la contamination de cette région du sud-ouest de Montréal.

Depuis la date de leur installation, en 1987, l'efficacité des filtres a été réduite de moitié environ.

La SVP, comme on le sait, a été madatée par un consortium de huit municipalités de cette région — «Décontamination intermunicipale Mercier» —, pour faire une synthèse des recherches réalisées par divers intervenants sur la fameuse lagune de Mercier et sur la contamination des nappes phréatiques. Le groupe DIM a justement présenté cet avis la semaine dernière à la commission d'enquête sur les déchets dangereux.

On sait que, depuis 22 ans, les propriétaires du terrain autour del'usine Tricil, cette entreprise d'incinération des déchets organiques, ont déversé dans une lagune d'énormes quantités de matières toxiques qui se sont infiltrées dans les nappes d'eau souterraines. Les cheminées de l'usine, par ailleurs, ont rejeté dans l'air, depuis 17 ans, quelque 10 000 tonnes de produits toxiques qui se sont retombées sur les terres environnantes.

Les auteurs du rapport ont dit croire, hier, que les efforts de décontamination de la lagune, entrepris à grands frais par la compagnie Tricil avec l'aide gouvernementale, en 1981 — il s'agissait d'un pompage — «n'ont pas donné de bons résultats». La pollution souterraine, ont-ils précisé, s'étend maintenant du site de Mercier jusqu'à la petite rivière Châteauguay, dans les environs de Sainte-Martine et de Saint-Paul. Certaines de ces municipalités, qui tiraient leur eau de la nappe phréatique réclament maintenant d'être reliées à des réseaux d'aqueduc.

Quant aux cheminées de l'usine, des études démontrent que les rejets dans l'air des matières polluantes sont actuellement conformes aux normes. Mais l'efficacité des filtres est néanmoins en nette régression.

Ils ont expliqué que les particulesrejetées dans l'air sont passées, de 1988 à 1990, de 22 mg par mètre cube à 47 mg; le fer est passé de 52 kg par année à 145; le plomb, de 37 à 53 kg par mètre cube, le nickel de 3 à 5kg et le chrome de 2 à 10kg et le reste à l'avenant. Ces chiffres, a souligné la SVP, indiquent que les filtres se dégradent.

Les analystes de la SVP ont d'autre part souhaité, ainsi que le mémoire de la DIM le propose, qu'un Centre gouvernemental de recherches scientifiques sur la pollution des nappes d'eau souterraines soit créé dans la région de Mercier. Ils ont dit croire que la contamination de l'eau souterraine est un problème qui n'est pas encore résolu et que la science est encore démunie à cet égard.

Un policier de la SQ accusé de voies de fait et d'enlèvement

Presse Canadienne

MONTMAGNY

■ Un policier de la Sûreté du Québec, poste de Montmagny, a été formellement accusé, hier, d'enlèvement, de voies de fait et de menaces d'utiliser une arme contre son ex-amie de coeur. L'agent Claude Gendron, âgé de 41 ans, aurait fait ces gestes avec une voiture de la Sûreté du Québec alors qu'il était en devoir dans la nuit de mercredi à jeudi dernier.

Selon la version recueillie par la police municipale de Montmagny, chargée de l'enquête, Claude Gendron aurait suivi une jeune femme de 25 ans avec une voiture banalisée de la Sûreté du Québec dans les rues de Montmagny. La femme, qui a été la compagne du policier pendant un an, a été obligée de monter à bord du véhicule par le policier Gendron, vêtu de l'uniforme de la Sûreté du Québec.

Jacqueline Fortin a affirmé aux policiers que Claude Gendron l'a conduite dans un secteur boisé de la route de l'Espérance, à Cap Saint-Ignace. Le policier se serait livré à des voies de fait sur elle et aurait menacé d'utiliser son arme de service, un revolver de calibre .357 Magnum, avant de la ramener à Montmagny. L'agent Gendron aurait déposé Jacqueline Fortin tout près du poste de la Sûreté municipale de Montmagny, vers 5 h, jeudi matin, en lui disant qu'elle pouvait aller porter plainte à la police si elle le désirait.

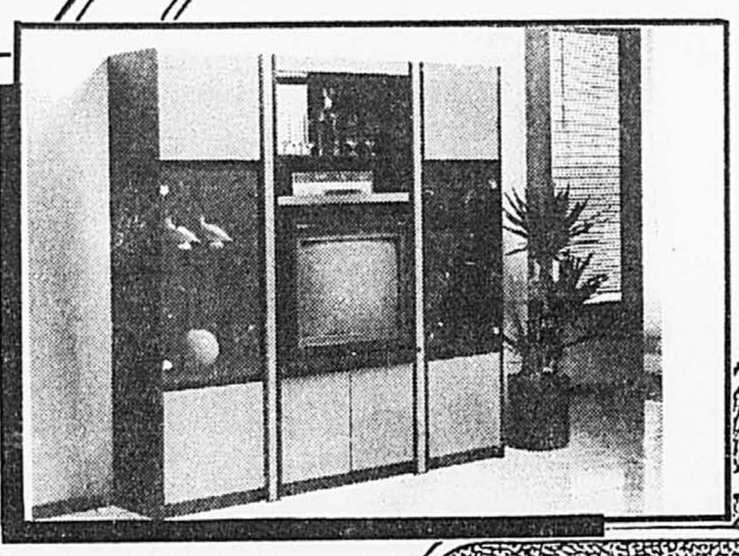
En proie à un choc nerveux, la jeune femme a attendu en avant-midi, jeudi, pour alerter les policiers municipaux. Selon ces derniers, la victime n'a pas subi de lésions physiques, mais elle est blessée psychologiquement par les événements qu'elle a décrits.

Hier, le policier Gendron a comparu devant le juge Marc Choquette, de la chambre criminelle de la Cour du Québec. Parce qu'il connait bien l'accusé, le procureur de la Couronne de Montmagny, Me Marcel Guimond, a confié l'affaire à un procureur de Québec, Me Mario Tremblay.

Carnaval d'été

Livraison gratuite 200 km

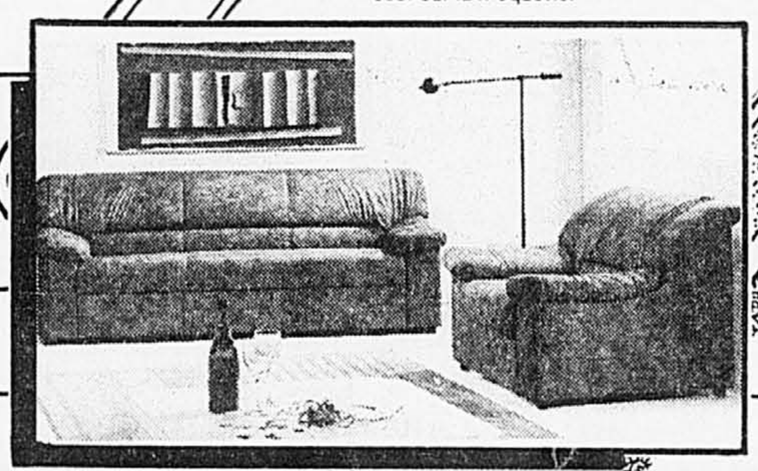
3 sections
649$
UN ESPACE BIEN UTILISÉ!
Créez une atmosphère chaleureuse et feutrée, en habillant vos murs d'unités murales 3 sections fini granite et noir.
LIVRAISON GRATUITE



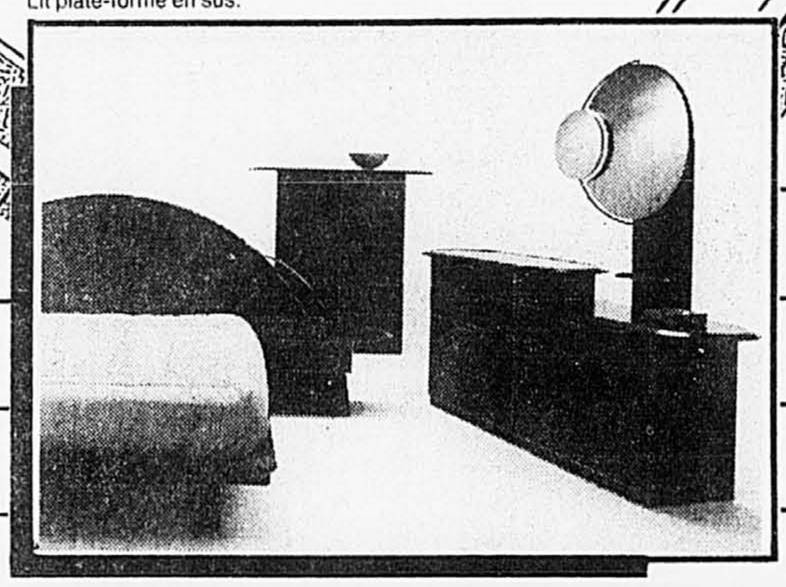
1299$
5 pièces
STYLE CONTEMPORAIN
Alliant toujours avec bonheur les styles contemporain et classique, Carrier a conçu ce mobilier de salle à manger en fini frêne noir. Il s'agit de la toute nouvelle collection 90. Buffet également disponible. Offert en blanc.



899$ Sofa et fauteuil
HARMONIE DES COULEURS
Jeune et dynamique, cet aménagement fait place aux tons clairs, aux matériaux en vogue. Les sofa et fauteuil de couleur verte se détachent avec douceur sur la moquette.



1899$
6 pièces
LE FONCTIONNEL
Par son design exceptionnel ce mobilier de chambre en laque noir séduira l'oeil le plus critique. Vous serez emballé par sa grande tête de lit, ses jolies tables de nuit, la commodité de son bureau double et de son armoire.
Lit plate-forme en sus.



BRAULT & MARTINEAU

Livraison gratuite 200 km

Jusqu'à 1500$ de crédit instantané

Entreposage gratuit 12 mois

MONTRÉAL 7930, Sherbrooke Est (métro Beaugrand) 353-7330
LAVAL 1770, boul. des Laurentides (coin St-Martin) 667-3210
LASALLE 1130, Dollard 364-6110
ST-LÉONARD 6875, Jean-Talon Est (près des Galeries d'Anjou) 254-9455
LONGUEUIL 3245, chemin Chambly (coin Roberval) 679-1260
DOLLARD-DES-ORMEAUX 3345, boul. des Sources Sortie 55 Transcanadienne 685-3572 Plaza Centennial

VISA MasterCard B&M

NETTOYAGE DE TAPIS

49$
2 pièces ou 250 pi² MAISON COMPLÈTE
109$
5 pièces et entrée
CANAPÉ $39
A L'ACHAT D'UN NETTOYAGE DE TAPIS
ESTIMATION GRATUITE
National
Tél.: 955-5555

L'été Roots

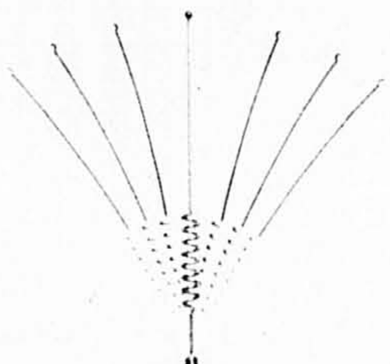
SOLDE
20-50% DE RABAIS
MARCHANDISE SÉLECTIONNÉE

LES ENFANTS VONT ADORER!
«LE GRAND CANYON de l'Est américain»
AUSABLE CHASM
À SEULEMENT 90 MINUTES DE MONTRÉAL
(Par l'autoroute 87 des Adirondacks, à l'entrée frontalière Champlain, sortie 35)
VENEZ FÊTER LA FÊTE DU CANADA AVEC VOS VOISINS DU SUD
ARGENT CANADIEN ACCEPTÉ À UN TAUX DE CHANGE DE 15%
Découvrez toute la splendeur et la beauté d'AUSABLE CHASM, faites une promenade panoramique et partez à la conquête du canyon et cette nature sauvage à bord d'un bateau. L'AUSABLE CHASM — depuis 500 millions d'années — c'est véritablement une merveille de la nature à voir absolument.
• Quand le niveau d'eau le permet.

2 00$ US RABAIS CHAQUE ENTRÉE AVEC CE COUPON
MAX. 6 PERS PAR COUPON
LP. 27-6-90

• Cafétéria moderne — excellente nourriture à prix raisonnables.
• Boutique de cadeaux-souvenirs.
• Tables à pique-nique intérieures et extérieures.
Tél.: (518) 834-7454
KOA • Terrains de camping KOA entièrement équipés.

Et que ça sonne.



Le 1er juillet, tous vos appels locaux sont gratuits.

À l'occasion de notre 5e anniversaire, nous sommes heureux d'accueillir Terre-Neuve au sein de la famille cellulaire.
Et pour célébrer pareil événement, nous avons le plaisir d'offrir à tous nos clients la possibilité d'effectuer des appels locaux gratuits le 1er juillet. Grâce à notre association avec CellNet Canada, nous sommes en mesure d'assurer aujourd'hui le meilleur service cellulaire qui soit d'un océan à l'autre, dans toutes les régions desservies par le cellulaire. Aussi, peu importe où vous vous rendez au Canada, vous êtes sûr de trouver un Centre Cellulaire Plus ou un dépositaire autorisé prêt à répondre à vos besoins cellulaires. De plus, vous pouvez demeurer en contact à la grandeur de l'Amérique du Nord puisque notre couverture cellulaire s'étend à plus de 400 villes du Canada et des États-Unis. Aucun exploitant cellulaire ne vous en offre autant que Bell Cellulaire.
Voilà pourquoi Bell Cellulaire vous invite à faire des appels locaux gratuitement le 1er juillet!

Bell Cellulaire MC
Cellulaire Plus

Le président du syndicat des pompiers prône la régionalisation des services d'incendie

LUCIE CÔTÉ

■ Parce qu'il trouve «aberrante» l'organisation actuelle des services de prévention des incendies, M. Gilles Raymond, président du syndicat des pompiers du Québec, propose de régionaliser 1 100 de ces services.

M. Raymond a condamné hier avec force «la dilution des forces disponibles et les services disparates des municipalités». Le président du syndicat affilié à la FTQ, qui représente plus de 1 600 pompiers à l'extérieur de Montréal, affirme que la régionalisation, qui réduirait à 150 le nombre de services des incendies, assurerait une diminution radicale des risques d'incendie, des pertes matérielles, évaluées à un demi-milliard de dollars par année, et des coûts sociaux.

M. Raymond prévoit présenter en octobre prochain un mémoire réclamant la création d'une commission permanente. Le document sera alors remis aux ministères concernés, des Affaires sociales, de l'Environnement, de la Sécurité publique.

«Après Saint-Basile-le-Grand et Saint-Amable, on constate que les risques de catastrophe majeure ne sont plus l'apanage des centres urbains. Mais les secteurs ruraux et semi-ruraux sont souvent laissés à découvert. Faudra-t-il d'autres catastrophes pour qu'on réalise la nécessité de la régionalisation?», demande M. Raymond. Il évoque «la Tour de Babel de Saint-Basile en 1988, alors que pendant près d'une dizaine d'heures, les pompiers ont été laissés pour compte».

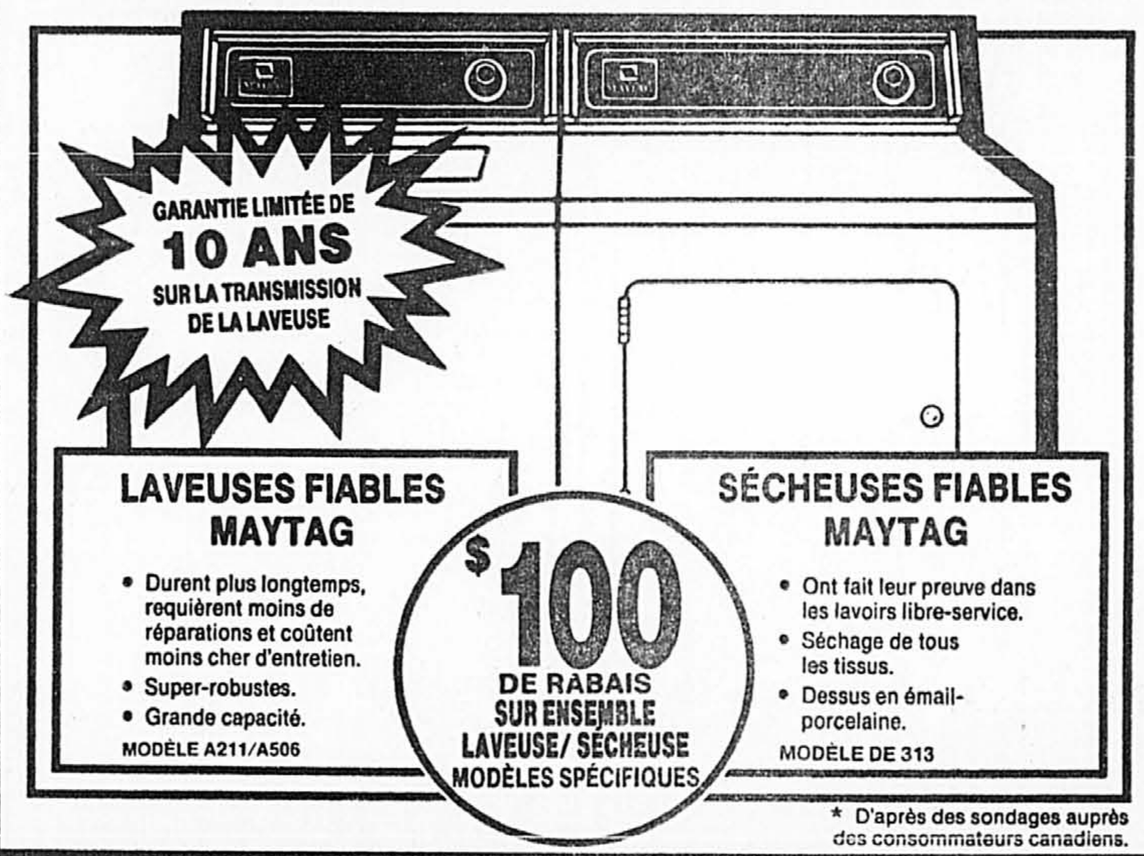
Il souhaite donc que des stratégies adaptées aux sinistres environnementaux soient développées et que les pompiers reçoivent une formation uniformisée.

Selon lui, l'évaluation des ressources existantes et la redistribution des budgets suffiraient à assumer les coûts des changements. Les modifications protégeront plus efficacement les petites municipalités qui devront abandonner «leur sacro-sainte autonomie». M. Raymond veut ainsi éviter les dépenses inutiles qui «flattent bêtement l'ego du maire en place, les échelles aériennes de 450 000 $ où les maisons ont trois étages».

Les lieux qui offrent des risques majeurs, dépotoirs de pneus ou usines de produits chimiques, devraient d'abord être identifiés. Puis les casernes de pompiers, plutôt que de respecter les frontières des municipalités, devraient être construites à proximité de ces points névralgiques, suggère Gilles Raymond.

DIRECTEMENT DE L'USINE
SOLDE MAYTAG
GROSSES ÉCONOMIES SUR TOUS LES MAYTAG!

La marque préférée No. 1 au Canada pour les laveuses, sécheuses et lave-vaisselle *



GARANTIE LIMITÉE DE 10 ANS SUR LA TRANSMISSION DE LA LAVEUSE

LAVEUSES FIABLES MAYTAG
- Durent plus longtemps, requièrent moins de réparations et coûtent moins cher d'entretien.
- Super-robustes.
- Grande capacité.

MODÈLE A211/A506

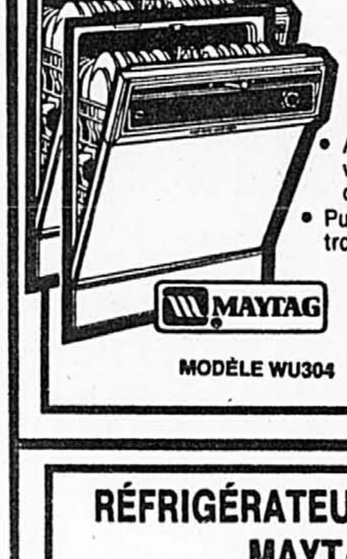
$100 DE RABAIS SUR ENSEMBLE LAVEUSE/ SÉCHEUSE MODÈLES SPÉCIFIQUES

SÉCHEUSES FIABLES MAYTAG
- Ont fait leur preuve dans les lavoirs libre-service.
- Séchage de tous les tissus.
- Dessus en émail-porcelaine.

MODÈLE DE 313

* D'après des sondages auprès des consommateurs canadiens.

LAVE-VAISSELLE FIABLES MAYTAG



- Personne ne lave votre vaisselle plus propre.
- Opération silencieuse.
- Aucun autre lave-vaisselle ne contient davantage.
- Puissance de récurage à trois niveaux.

MODÈLE WU304

$80 DE RABAIS

LAVEUSES/SÉCHEUSES SUPERPOSÉES FIABLES MAYTAG



- Laveuse et sécheuse de pleine capacité.
- Fonctionnement simple.
- Seulement 27-1/2 po. de large.

MODÈLE SE 1000

RÉFRIGÉRATEURS FIABLES MAYTAG
ACHETEZ MAINTENANT!
NOUS LE GARANTISSONS JUSQU'À L'AN 2000*
Offre prend fin le 31 août 1990



* Demandez les détails

LA SEULE ET UNIQUE GARANTIE
$29/4 DE PASCAL
Pour $29, PASCAL protégera votre appareil électroménager durant une période de 4 années complètes.

Meubles Pascal

Pascal Ouest
Centre d'achats Le Bazar
3600, Côte-Vertu Ouest
336-7170

Pascal Est et
le nouveau Centre de liquidation Meubles Pascal
À l'ouest des Galeries d'Anjou 6800, Jean-Talon Est
254-4971

PRIX CASSÉS!
120,000 ITEMS DOIVENT ÊTRE VENDUS!

NOUS CASSONS LES PRIX SUR PRESQUE TOUTE LA COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ POUR HOMMES ET FEMMES, *DÉJÀ VENDUE SOUS LE PRIX DE GROS!* UNE LIQUIDATION-MODE DU TONNERRE!

MAGASINEZ TÔT POUR LE MEILLEUR CHOIX!
LES ITEMS PEUVENT VARIER D'UN MAGASIN À L'AUTRE

FEMMES

1000 SHORTS 100% COTON *Ord.25$ — 6$
3600 Ensembles coordonnés T-Shirt (hauts, shorts, jupes-culotte) *Ord.35-45 — 6-8 ch
3500 «POPELINE» Ensembles coordonnés coton (blouses, shorts, jupes-culotte, etc) *Ord..35$ et plus — 8-10 ch
2500 Ensembles coordonnés en RAYONNE *Ord.35$ et plus — 8-10 ch
3000 Chandails, pantalons, jupes, jupes-culotte en COTON *Ord. de 65$ à 95$ — 9-12 ch
3000 BLOUSES *Ord. 65$ et plus — 16$
2500 JUPES-CULOTTE *Ord. 65$ et plus — 16$
2000 JUPES doublées ou non *Ord. 65$ et plus — 16$
1000 VESTONS non doublés *Ord.65$ à 105$ — 16-20
500 BLAZERS doublés (lin ou mélange de lins) *Ord.jusqu'à 220$ — 30$

HOMMES

2000 DÉBARDEURS en coton *Ord.20$ — 5$
2000 T-SHIRTS de fantaisie *Ord.25$ — 6$
1200 PANTALONS en coton Ord. 45$ et plus — 10$
800 CHEMISES en coton *Ord. 45$ — 10$
1000 SHORTS en coton *Ord. 35$ à 45$ — 10$
2000 CHANDAILS habillés *Ord.65$ et plus — 12$
3500 Ligne de vêtements coordonnés «JEEP» *Ord. 35$ à 90$ — 12-16
1600 ensembles coordonnés 'GENERRA' *Ord. 35$ à 80$ — 16$
1000 PANTALONS chics *Ord. 55$ — 16$
1000 CHEMISES sport de style *Ord.. 65$ — 16$

* basé sur les prix de détail offerts par la concurrence

OUVERT LE DIMANCHE
La succursale du Vieux Montréal (409 Notre Dame O.) est fermée le samedi et ouverte le dimanche de 10h00 à 17h00

★ Le nouveau Cohoes

Le Nec Plus Ultra À Bon Prix !

VIEUX MONTRÉAL ◆ 409, Notre-Dame Ouest, 849-1341 · OUVERT LE DIMANCHE
CÔTE SAINT-LUC ◆ Centre d'achats Côte Saint-Luc, 489-3807 RIVE-SUD ◆ Mail Carnaval, 999, Taschereau, 671-0041
SAINT-LAURENT ◆ Centre de rabais Le Bazar, 334-6410 CENTRE-VILLE ◆ 36, Sainte-Catherine Ouest, 875-2091
ANJOU ◆ Centre d'achats Place Versailles, 355-8410 LAVAL◆ 1787 Saint-Martin Ouest, 682-7424
LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE ◆ Centre-Ville, 982-2454

PENSEZ EN BAS DU PRIX DE GROS!

VENTE DE FIN DE SAISON

OGILVY MONSIEUR

RÉDUCTION ALLANT JUSQU'À

%

OGILVY
REZ-DE-CHAUSSÉE
Sainte-Catherine
angle de la Montagne



Lysiane Gagnon

La St-Jean des gagnants

BANFF

Nous avions suivi le conseil de Jean Chrétien : faites du tourisme au Canada! De Calgary où nous avions couvert le congrès libéral, nous avions — moi et deux collègues journalistes — pris l'autobus pour Banff et les Rocheuses.

Nous étions donc, en ce beau 25 juin, sur la piste de montagne qui va du lac Louise au lac Agnès. À cette altitude, nous avions tout oublié — Meech, le cirque irréel du « saddledome », et jusqu'à l'existence de Jean Chrétien...

Pour tout dire, entre les moments où nous nous extasions sur les lacs bleus et les pics enneigés, nous ne pensions qu'aux grizzlis et aux ours noirs, sur lesquels nous venions de lire des choses terrifiantes. S'il en venait un, faudrait-il grimper à un arbre? Se rouler en boule et faire la morte? Lui parler, le raisonner, le minoucher?... Après avoir survécu à l'éprouvante saga de Meech et au congrès libéral, nous disions-nous, ce serait vraiment trop bête de mourir sous les griffes d'un gros ours mal léché!

Soudain, au détour du sentier, quelques bruissements, des pas déterminés, une forme qui bouge... Un ours? Ciel! Maman! Mais non, Dieu soit loué, c'est une forme humaine, et qui plus est, éminemment civilisée. Le monde est petit! Voici que surgit des buissons la figure familière de Me Don Johnston, le nouveau président du PLC, qui faisait lui aussi sa marche de montagne, en shorts et en espadrilles, avec sa femme et deux amis de Halifax. Lui aussi était en congé de la politique... hélas, manque de guigne, il lui fallait tomber sur trois journalistes montréalaises!

Nous échangeons d'aimables banalités, puis ma copine dit : « Il faut qu'on se dépêche, parce qu'on veut rentrer à l'hôtel assez tôt pour voir la parade à la télé. »

Un ange passa. Pauvre Johnston. J'ai eu l'impression qu'on venait de lui gâcher sa journée de vacances en lui rappelant la Saint-Jean-Baptiste et la vague nationaliste qui déferle, plus fortement que jamais, sur le Québec de l'après-meech.

* * *

Car, au lendemain du congrès libéral, il n'y avait pas que Don Johnston dans les Rocheuses. Bien d'autres délégués québécois avaient profité de ce voyage à Calgary pour pousser une pointe vers Banff et le lac Louise. Or, tous ceux que nous avons rencontrés ici et là, au hasard, par grappes successives, étaient des libéraux déçus, des fédéralistes amers en train de changer d'allégeance.

Ils venaient de Missisquoi, de Lotbinière, de Montmagny, de Trois-Rivières... Tous des libéraux fédéraux de longue date, le dernier carré d'un parti décimé au Québec, et qui disent aujourd'hui que leur chef n'est pas Chrétien mais Bourassa, et qui parlent comme des péquistes. « Nous autres, dit une déléguée, on s'en va bâtir notre pays au Québec. » Plus tard, nous tombons sur un délégué de Montmagny, qui milite au PLC depuis sa prime jeunesse. Il est ulcéré. « C'est fini, dit-il, Meech était la dernière chance. » S'il était chez lui, il sortirait son drapeau, et s'en irait marcher coude à coude avec ceux qu'il a combattus au référendum.

Pauvre Jean Chrétien, qui s'imagine qu'en voyant les Rocheuses les Québécois vont tout à coup se sentir Canadiens!

Voilà qui en dit très, très long sur l'état d'une société. Que les souverainistes, que les libéraux provinciaux nationalistes réagissent à l'échec de Meech en évoquant l'indépendance, rien de plus normal. Mais que des libéraux fédéraux assez militants pour s'être fait élire délégués au congrès réagissent de la même façon, eux qui étaient jusqu'à hier parmi les derniers piliers qui restaient au fédéralisme en milieu francophone, c'est autre chose. Si ceux-là s'en vont, qui reste-t-il?

C'est cela, le résultat net de l'échec de Meech : transférer dans le camp du « oui » les dix à quinze p. cent qui manquaient pour obtenir une majorité. (Rien ne dit que cette majorité ne va pas s'effriter quelque peu dans les mois qui viennent, mais le momentum est là.)

* * *

Finalement, de rocher en canyon et de piste en passerelle, nous sommes arrivées trop tard pour voir la parade en direct... mais assez tôt pour voir le spectacle de l'île Ste-Hélène.

Le nationalisme, source de création qui semblait s'être tarie après le référendum, a resurgi ailleurs et autrement, comme ces sources de montagne qui jaillissent du roc après avoir cheminé sous les sédiments.

Cela donne ce bel éloge à la langue qu'est « Le coeur de ma vie » de Rivard. Cela donne cet hymne bouleversant qu'ont composé Diane Dufresne et Yves Laferrière sur le thème de l'oiseau qui s'envole.

Cela donne aussi quelque chose de plus gai, de plus relax, de plus assuré que le nationalisme traversé d'angoisse et de frustrations qui dominait les années 60. Lundi soir, Vigneault et les autres folâtraient sur la scène comme des enfants en congé, ils dansaient de joie en riant de toutes leurs dents. Ils étaient heureux, et l'on ne sentait pas une once d'agressivité dans l'air.

Cette Saint-Jean-là marquait la naissance d'un nouveau nationalisme, plus serein, plus sûr de lui, un nationalisme de gagnants.

FAIS-MOI DES BEAUX YEUX!



7050, Jean-Talon est
(près des Galeries d'Anjou)
352-1010

Le seul et unique centre de la vision...

VU!

Film Gratuit!

Chaque fois que nous développerons et imprimerons votre film couleur, nous vous remettrons GRATUITEMENT un rouleau de film SOOTER'S haute-résolution de qualité suprême.*



Super économies!
Procédé de développement et d'impression Econo Couleur
Disponible en 3 formats

12 poses	3 1/2 sur 5	5,98 $
15 poses	3 1/2 sur 5	6,98 $
24 poses	3 1/2 sur 5	9,98 $
36 poses	3 1/2 sur 5	12,98 $

Format 4 sur 6: seulement 2 $ de plus!
Format 5 sur 7: seulement 4 $ de plus!

Service pré-payé sur les procédés c-41, 110, 126, 135 et disques, cadres pleins seulement.



19 Portraits professionnels de bebe, en couleur

14,98 $





ACHETEZ 3 jeux de portraits de bebé et obtenez-en 2 GRATUITEMENT! PRIME! Portrait de 10 sur 13 GRATUIT!
*Film couleur 100 ASA

Faites poser bébé dans le confort de nos studios.
• 1 8 sur 10 • 2 5 sur 7
• 16 Format cadeau

Tous les prix sont sujets à changement sans préavis. SOOTER'S se réserve le droit de retirer ces offres EN TOUT TEMPS.

Plus de 300 magasins au Canada pour mieux vous servir.

Sooter's
Chez Sooter's C'est Meilleur

687, ave Lepine
Dorval, Qc
H9P 1G3 (514) 633-9493

7019, Cote-St-Luc
Montreal, Qc
H4V 1J2 (514) 489-3169

995, boul. St-Jean
Pointe-Claire, Qc
H9R 5M3 (514) 694-0347

118, du Barry
Kirkland, Qc
H9H 4P8 (514) 695-6430

1218, ave Union
Montreal, Qc
H3B 1M1 (514) 393-8938

741, boul. Taschereau
Greenfield Park, Qc
J4V 2H9 (514) 466-9263

1450, rue Mackay
Montreal, Qc
H3G 2H7 (514) 937-0905

2807, rue Van Horne
Montreal, Qc
H3S 1P6 (514) 731-3507

418b, rue Lafleur
LaSalle, Qc
H8R 3H6 (514) 364-0990

6286, rue St-Hubert
Montréal, Qc
H2S 2M2 (514) 273-4387